

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 AVRIL 1866.

Funérailles de S. M. Léopold I^{er} et inauguration de S. M. Léopold II ⁽¹⁾.

COMPTES DÉTAILLÉS.

TABLE.

RAPPORT DE M. L'ARCHITECTE DE CURTE	v
A. — Frais inhérents aux funérailles.	
1 ^o Décoration funèbre du Palais du Roi :	
Tentures en drap noir. — Compte de <i>de Rudder</i> , fils	1
Portiques, charpentes, trépiers. — Compte de <i>Billen</i>	2
Écussons et autres décors. — Compte de <i>Charle-Albert</i>	3
Matières odoriférantes. — Compte de <i>Ricard</i>	4
2 ^o Construction d'un temple à Laeken :	
Décoration funèbre, etc. — Compte de <i>Procureur</i>	4
Ornements. — Compte de <i>de Rudder</i> , fils.	7
Ornements. — Compte de <i>Samyn</i>	7
Crêpe noir. — Compte de <i>Moerman</i>	7
Charpente et transports. — Compte de <i>Billen</i>	8
Branches et lampes. — Compte de <i>Van den Kerckhove</i>	9
Statues. — Compte de <i>Fiers, Mélot et Bertin</i>	9
Candélabres. — Compte de <i>de Rudder</i>	10
Bobèches, lampes, flambeaux, etc. — Compte de <i>Ricard</i>	10

(1) Projet de loi de crédit, n° 90.

Rapport, n° 141.

Menuiserie, etc. — Compte de <i>Haeck et C^e</i>	11
Dorure et décoration. — Compte de <i>Wiedeman</i>	11
Peinture et décoration. — Compte de <i>Braeckman</i>	12
Charpente. — Compte de <i>Van Quaethem</i>	12
Couronnes d'immortelles. — Compte de <i>Verbelen</i>	15
Sculpture. — Compte de <i>Vanduyfshuijs</i>	15
Ouvriers et transports d'outils. — Compte de <i>Deherde</i>	15
Menuiserie. — Compte de <i>Lepage</i>	14
3° Ouverture et clôture de la crypte :	
Travaux de maçonnerie. — Compte de <i>Mélot</i> , §§ 1° et 2°	54
Tentures noires. — Compte de <i>Procureur</i>	14
Porte en chêne et lustres en bois. — Compte de <i>Gomand et Tasson</i>	15
Peinture. — Compte de <i>Govaerts</i>	16
Luminaire et cierges. — Compte de <i>Ricard</i>	16
4° Éclairage électrique pour travaux de nuit :	
Compte de <i>Sacré</i>	17
Compte de <i>Ricard</i>	17
5° Deuil pour la garde civique :	
Compte de <i>Acar-Modave</i>	18
6° Deuil pour l'armée :	
Comptes de <i>Bertrand</i>	18 et 19
B. — Char funèbre.	
Comptes de <i>Jones</i>	19, 20, 21 et 22
Explications de <i>M^M. Jones</i> sur ces comptes	23
C. — Travaux de nivellement, de terrassement et de pavage pour assurer le passage du char, — construction d'un char gabaris.	
D. — Ornementation de l'avenue, du pont de Laeken et de la place des Martyrs.	
Journées d'ouvrier. — Compte de <i>Houbaer</i>	25
Journées d'ouvriers. — Compte de <i>Minne</i>	26
Pavage. — Compte de <i>Voituron</i>	26
Pavés. — Compte de <i>Delattre et Descamps</i>	27
Débours. — <i>Note du commissaire de police de Laeken</i>	27
Falots. — Compte de <i>Defer-Piessens</i>	28
Construction d'un char gabaris. — Compte de <i>De Baets</i>	28
Couronnes et crêpe. — Compte de <i>Ferdinand</i>	29
Couronnes funéraires. — Compte de <i>Wettrens-Van de Vyver</i>	29
Bannières et drapeaux. — Compte de <i>Demeuter</i>	29
Ornementation. — Compte de <i>Gomand et Tasson</i>	30
Peinture et décoration. — Compte de <i>Tasson fils</i>	31
Bannières, etc., pour la place des Martyrs. — Compte de <i>Samyn</i>	32
Élagueurs et maçons. — Compte de <i>Besme</i>	32
E. — Indemnité au concessionnaire des péages de la rue des Palais pour le passage gratuit du cortège.	
Convention du 14 décembre 1863	32

F. — Travaux de restauration et d'appropriation de la chapelle de Laeken.**Placement de la pierre tombale, du sarcophage, dallage.**

Travaux de restauration, d'après notes de <i>Wiedeman et Laforce</i>	33
Pierre tombale, sarcophage, dallage, etc. — Compte de <i>Mélot</i>	34

G. — Frais d'acquisition de documents historiques. — Souscription à des relations diverses des funérailles.

Documents historiques. — Compte de <i>Géruset</i>	36
---	----

H. — Frais relatifs à l'inauguration du Roi Léopold II.

Impressions. — Compte de <i>Devroye</i>	36
<i>Te Deum</i> (exécution musicale). — Compte de <i>Fischer</i>	37
<i>Id.</i> (fabrique d'église). — Déclaration de la fabrique de l'église des SS. Michel et Gudule	38
Gravure représentant la prestation de serment par le Roi. — Notes de <i>Mertens, Hendrick, Simoneau et Toovey</i>	38 et 39
Illumination de la colonne du Congrès. — Compte de <i>Ricard</i>	40
Feux de Bengale. — Compte de <i>Ricard</i>	40

I. — Dépenses diverses.

Décoration funèbre de l'hôtel du Ministère de la Guerre. — Comptes de <i>de Rudder, fils et Dereus</i>	40 et 41
Frais de route des ministres protestants. — Note du président du synode et compte de <i>Colin et C^{ie}</i>	41
Administration du gaz de Bruxelles. — Compte.	42
<i>Id.</i> de Saint-Josse-Noode. — Compte.	43
Voitures de service. — Compte de <i>Braeckman et C^{ie}</i>	44
Collection de journaux. — Compte de l' <i>Office de publicité</i>	48
Sonnerie de l'église Sainte-Gudule. — Compte de <i>Dierckx</i>	48
Guidons en zine pour l'organisation du cortège. — Compte de <i>Smaelen</i>	48
Drapeau noir pour l'hôtel de la rue du Nord. — Compte de <i>de Rudder, fils</i>	48
Terrassement, abattage d'arbres, nivellement et pavage du pourtour de la nouvelle église de Laeken, etc. — Compte de <i>Mélot</i>	49
Crêpes des réverbères. — Compte de <i>de Rudder, fils</i>	49
Décoration de la façade de l'église de Laeken. — Compte de <i>Billen</i>	50
Frais de route des appariteurs des universités. — Comptes de <i>Bronckaers, Vrebos et Goutier</i>	50 et 51
Éclairage au gaz du Palais. — Compte de la Compagnie anonyme pour la fabrication du zinc, du bronze et des appareils d'éclairage	52
Mise en place des bois et au magasin. — Compte de <i>Vanswae</i>	52
Drapeau noir pour le Palais ducal. — Compte de <i>Hansen</i>	55

(iv)

Rapport de M. l'architecte De Curte.

Bruxelles, 7 mars 1866.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser un rapport détaillé au sujet des travaux exécutés à Laeken, sous ma direction, à l'occasion des funérailles de S. M. Léopold I^{er}.

Vous avez bien voulu me charger d'élever un temple provisoire pour la célébration des dernières cérémonies religieuses des funérailles et de disposer le caveau dans lequel étaient déposés les restes de S. M. la Reine, de manière à ce qu'il pût en même temps recevoir les dépouilles mortelles de S. M. le Roi.

Le temple provisoire devait dans le principe s'élever dans l'angle formé par le collatéral gauche de l'église et la chapelle de Sainte-Anne, qui renferme actuellement le caveau royal. Un projet fut dressé dans ce sens, l'ensemble présentait un plan polygonal, l'entrée principale était en alignement de la rue, la partie centrale avait une largeur de 20 mètres. Plus loin, un espace était réservé au dépôt du corps, aux membres de la famille royale, aux souverains étrangers, etc. Cette partie du temple communiquait directement avec la chapelle de Sainte-Anne. De cette façon le corps du Roi pouvait, après la cérémonie religieuse, être déposé dans le caveau, sans qu'il fût nécessaire de passer par l'église. La superficie de cette construction avait au delà de 400 mètres. Le temple pouvait contenir mille à douze cents personnes. Aussitôt ces dispositions arrêtées, j'ai fait un calcul approximatif de la dépense, que j'ai soumis à différents entrepreneurs. Aucun d'eux, en raison du temps si limité et en présence de travaux si peu ordinaires, ne voulut accepter mes propositions. Il ne restait qu'à prendre immédiatement les mesures d'exécution réclamées par l'urgence de ce travail.

Le lendemain, par suite d'une décision de l'autorité ecclésiastique, il fut arrêté que le corps du Roi traverserait l'église pour se rendre au caveau. On proposa alors de placer le temple à peu près dans l'axe de la rue de l'église et en alignement des maisons de la place Léopold. Le projet fut modifié dans ce sens. La construction à ériger conserverait autant que possible sa superficie primitive. Des ordres furent immédiatement donnés pour arrêter les travaux déjà en exécution du premier projet, et l'on entreprit les ouvrages sur l'emplacement nouveau. La démolition du mur et du grillage servant de clôture au cimetière étant devenue nécessaire, fut aussitôt commencée.

Le 12 décembre, dans la matinée, la place Léopold fut définitivement désignée pour l'emplacement du temple provisoire. De cette façon, la marche du char funèbre devenait plus facile; les poteaux principaux furent enfin placés le lendemain. On put alors imprimer aux travaux la plus grande activité; ils furent continués, sans relâche, jour et nuit.

Le temple, tel qu'il était proposé pour l'emplacement définitif, présentait un vaste parallélogramme terminé par un chevet de forme pentagonale. La partie centrale

formait un carré accompagné, à droite et à gauche, d'un avant-corps semblable à celui de la façade principale. Ces trois parties étaient surmontées de tympan décorés. Deux ifs sur lesquels étaient représentés les attributs de l'industrie, du commerce, des arts et de l'armée; de larges arcades garnies de tentures parsemées de lions complétaient la décoration de cette partie du temple. Quatre statues colossales placées aux angles du chevet portaient les attributs de la royauté. Sur chacune des faces du pentagone étaient suspendues les armoiries du Roi, au milieu des arcades garnies de tentures également parsemées de lions. Des lampes sépulcrales, des candélabres, des lustres éclairaient le temple. Un reposoir largement drapé servit à déposer le cercueil royal pendant la cérémonie.

Le lundi suivant on put réparer les dégâts causés par la foule qui envahit le temple aussitôt après la levée du corps, et l'on compléta la décoration. Ainsi terminé, le temple éclairé put être visité par le public jusqu'au lundi 23 inclusivement. La démolition eut lieu le 26. Les tentures furent déposées à la maison communale de Laeken. Les autres accessoires de la décoration furent transportés au palais Ducal et de là dans les magasins de l'État. L'entrepreneur reprit les bois.

Les travaux pour l'arrangement du caveau royal s'exécutèrent en même temps. Le mardi, on démolit une partie du pavement de la chapelle de Saint-Anne. On commença le déblai des terres qui marquaient l'entrée du caveau, la rampe qui y mène fut rétablie, on ouvrit l'entrée qui en avait été murée. Dans la nuit, le mur qui le fermait, était entièrement démoli. Le cercueil de la Reine occupait le centre du caveau. Le plan incliné étant entièrement rétabli, on s'occupa des mesures à prendre pour l'introduction du cercueil du Roi. Plusieurs essais furent faits pour éviter de fausses manœuvres. On construisit à l'intérieur du caveau, un plancher en chêne parfaitement uni, établi sur des barres de fer retenues dans les murs du caveau et reposant sur des murs d'appui. Le cercueil du Roi devait être scellé dans un second cercueil en plomb et renfermé dans un troisième cercueil en ébène. Le poids de cet ensemble était de 4,000 kilogrammes. Le vendredi, dans la soirée, on apporta les cercueils en plomb et en ébène dans la chapelle de Sainte-Anne qui, entièrement transformée, avait reçu une décoration funèbre. On déposa les deux cercueils à l'entrée du caveau au bas de la rampe. Aussitôt après la cérémonie religieuse, le corps du Roi enfermé dans les trois cercueils fut introduit dans le caveau; l'entrée en fut immédiatement murée en pierres blanches. L'arcade qui mettait la chapelle de Sainte-Anne en communication avec l'église fut également murée.

Le 26 décembre, aussitôt la chapelle privée de sa décoration funèbre, il fallut la mettre dans un état convenable. Une restauration de toutes ses parties fut reconnue nécessaire. Depuis plusieurs années déjà les fenêtres en avaient été murées, l'humidité y avait causé les plus grands dégâts.

La force des choses nous a obligé à renouveler entièrement les voûtes du sanctuaire et de la chapelle. Les murs fortement salpêtrés ont dû être cimentés, afin d'empêcher l'humidité de pénétrer.

L'autel du sanctuaire a dû être refait à neuf: de nouvelles fenêtres ont dû être percées dans la chapelle; enfin le dallage du sanctuaire a dû être entièrement renouvelé, y compris les marches de l'autel qui ont dû être remplacées par des

seuils appropriés à leur destination. — Les travaux extérieurs étaient également importants.

Il a fallu renouveler la toiture, placer des chénaux, les tuyaux de descente des eaux. — Enfin, le portique d'entrée, simple, mais approprié aux convenances et à l'architecture de la chapelle, occupera encore les ouvriers pendant un mois environ. — La peinture décorative est achevée. On a terminé les voûtes et commencé le placement des panneaux sur les murs.

Tel est, Monsieur le Ministre, le degré d'avancement des travaux après trois mois d'efforts, pour arriver à donner une sépulture convenable aux premiers Souverains de la Belgique indépendante.

J'ai cru, Monsieur le Ministre, remplir les intentions du Gouvernement en donnant à la restauration de la chapelle funéraire de Leurs Majestés, but d'un pèlerinage continu des étrangers à la capitale et au pays, un caractère digne des augustes personnages dont elle renferme les restes et attestant le respect de la nation pour leur mémoire vénérée.

L. DE CURTE,

Architecte, membre de la commission royale des monuments.



COMPTES DÉTAILLÉS.

État de ce qui est dû pour travaux et fournitures faits à la façade du palais de Bruxelles, à l'occasion des funérailles de S. M. le Roi Léopold I^{er}, à De Rudder fils, 127, rue de la Loi, Bruxelles.

1866.

Déc. 19. Fourni 898.75 mètres drap noir pour les draperies de l'aile droite et de l'aile gauche, y compris la façon, placement, déplacement et transport, fourniture de clous et ficelle.	8 »	7,190 »
Fourni 104 mètres drap noir pour garnir les balcons des deux ailes, y compris la pose des écussons, placement, déplacement et transport, fourniture de clous et ficelle.	8 »	852 »
Fourni 338.10 mètres drap noir pour la draperie du pavillon central, y compris la façon, le placement, déplacement et transport, fourniture de clous et ficelle.	8 »	2,704 80
Fourni 127 mètres drap noir pour garnir le fond de la colonnade, y compris la façon, placement, déplacement et transport, fourniture de clous et fil.	8 »	1,016 »
Fourni 104.10 mètres drap noir pour garnir la chapelle du pavillon central, y compris la façon, placement et déplacement, transport et fourniture de clous, fil et ficelle.	8 »	832 80
Fourni 20.80 mètres drap noir pour garnir les trois arcades des entrées, y compris le placement, déplacement et application des écussons, fourniture de clous.	8 »	166 40
Fourni 80 mètres passementerie or faux, pour garnir les trois arcades, y compris le placement et déplacement, fourniture de clous.	2 50	200 »
Fourni 14.50 mètres drap noir pour cinq tabliers du balcon du pavillon central, y compris le placement, déplacement et application des lions, clous.	8 »	114 40

Fourni 25 mètres passementerie or faux, y compris l'application pour garnir ces tabliers . . .	2 50	62 50
Fourni 13 mètres frange or faux pour garnir ces tabliers, y compris l'application	11 »	145 »
Fourni 263 mètres toile forte pour garnir le haut de toutes les draperies, y compris la façon . . .	1 85	437 52
Façon et fourniture de deux grandes oriflammes noires pour les angles du pavillon central, y compris les cordelières à glands et bâton . . .	50 »	100 »
Total	fr.	13,799 42

Certifié véritable le présent état montant à la somme de treize mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf francs quarante-deux centimes.

Bruxelles, le 23 décembre 1865.

DE RUDDER fils.

Compte de J.-P. Billen, entrepreneur, charpente et menuiserie, rue de Ruysbroeck, 28.

Funérailles du Roi. — Travaux au palais de Bruxelles.

1865.

Décemb.	3 portiques d'entrée à doubles arcatures . fr.	» »	475 »
	190 mètres carrés châssis au péristyle.		
	185 — — au balcon.		
	282 — — à la façade.		
	657 mètres carrés pour fixer les étoffes .	2 »	1,314 »
	7 grands trépieds au balcon	150 »	1,050 »
	7 urnes en zinc repoussé	16 »	112 »
	6 grands vases découpés	10 »	60 »
	52 grands vases découpés	8 »	416 »
	2 mâts avec poulies pour oriflammes . . .	25 »	50 »
	78 kilog. pointes et crampons	» 80	62 40
	15 — cordes pour attaches	3 50	52 50
	18 transports	4 »	72 »
	212 $\frac{1}{8}$ journées d'ouvriers de $\frac{6}{4}$ pour placement et démontage	3 84	814 40
		Fr.	4,478 30

Certifié exact à la somme de quatre mille quatre cent soixante dix-huit francs et trente centimes.

J.-P. BILLEN.

Compte de Charle-Albert, peintre décorateur et en bâtiments, n° 1, rue des Arts.

Pour la peinture et dorure de la décoration funèbre de la façade du Palais du Roi à Bruxelles.

Mesurage du Palais et projet	50 »
Dessins spéciaux pour le menuisier, le repousseur, courses et direction	80 »
72 feuilles de carton, à 40 c ^s	28 80
72 feuilles de papier, à 8 c ^s	5 76
60 mètres de papier sans fin, à 60 c ^s	36 »
11 mètres carrés de toile peinte, à fr. 2-50	27 50
55 mètres courants de toile grise, à fr. 1-30	45 50
4 châssis à vis de 1 ^m ,50 carrés, à fr. 6	24 »
1 châssi à vis de 4 mètres sur 2 ^m ,65	27 »
4 cadres dorés à l'or faux mesurant chacun 6 ^m ,60, à fr. 7-40 le mètre	195 36
1 cadre doré à l'or faux mesurant 14 mètres à fr. 7-40 le mètre	103 60
Pour tendre sur châssis les 5 grands écussons	8 75
Peint et doré 225 petits lions pour les draperies, à fr. 1-25 .	281 25
Peinture de 52 vases, à fr. 4-25	221 »
Peinture de 6 grands vases, à fr. 12	72 »
Peinture et dorure de 150 écussons pour le pourtour des entrées, et les balcons latéraux, à fr. 2-60	338 »
Peinture de 2 grands lions pour oriflammes, à fr. 10	20 »
Peinture et dorure de 7 trépièdes, à fr. 35	245 »
Peinture de 8 écussons en lozanges des armes personnelles de sa Majesté, à fr. 12	96 »
Peinture de 4 grands écussons des armes personnelles de Sa Majesté, à fr. 75	300 »
Peinture d'un grand écusson les armes de l'État	150 »
Pour peindre en noir le dessous du grand balcon, ainsi que les pilastres intérieurs du péristyle et lavage des 5 portes du palais, ensemble	56 »
Pour repeindre ces mêmes parties à la colle en ton de la façade.	68 »
Pour remettre ces mêmes parties dans leur état primitif.	18 »
2 courses de voitures de déménagement y compris les ouvriers	9 75
TOTAL. . . . fr.	2,507 27

Certifié exact et véritable à la somme de deux mille cinq cent et sept francs vingt-sept centimes.

CHARLE-ALBERT.

Compte de P. Ricard, entrepreneur et artificier du Roi, pour travaux et fournitures à l'occasion des funérailles de Sa Majesté Léopold I^{er}.

1865.			
Déc. 16.	6 flambeaux pour travaux du soir . . . fr.	1 25	7 50
	66 cassolletes en platiné de fer pour les intérieurs des vases »	75	49 50
	Pour placement et entretien des feux, 6 ouvriers.		25 »
	120 kilog. matière inflammable, composition pour fumée odoriférante, à 10 »		1,200 »
	Total fr.		1,282 »

Je dis douze cent quatre-vingt-deux francs.

P. RICARD.

Compte d'Albert Procureur, tapissier, rue Royale, n° 6, impasse du Parc, Bruxelles.

Travaux exécutés à la chapelle provisoire de Laeken, sous les ordres de M. De Corte, architecte.

Déc. 14.	1,264 mètres 85 c. drap noir, à 6 francs fr.	7,589 10
	2,256 id. 80 c. reps id., à fr. 1-75	3,949 40
	637 id. 40 c. id. et paramattas noir, large, à fr. 2-25.	1,454 15
	704 mètres paramattas noir, grande largeur, à fr. 2-55.	1,654 40
	55 id. mérinos anglais pour drapeaux, à fr. 2-50.	157 50
	416 id. toile d'emballage (large), à 50 centimes	208 »
	12 grands anneaux en cuivre, à 8 francs	96 »
	24 petits id., à 6 francs	144 »
	154 mètres 50 c. frange torse en or faux, 0 ^m ,20 haut, à fr. 10-50.	1,410 15
	544 id. gros câble en coton jaune, teinte d'or, à fr. 5-50.	1,204 »
	6 glands forts, en or faux, 0 ^m ,40 haut, avec câble, à 14 francs	84 »
	42 glands en or faux avec 1 m. câble à chaque (drape-ries), à fr. 12-25.	514 50

8 gros glands en or faux avec 2 m. câble à chaque (reposoir), à 18 francs	144 »
8 mètres crête, or faux, 0 ^m ,10 large, à fr. 6-50 . . .	52 »
46 mètres frange, coton jaune, 0 ^m ,50 haut, à 21 francs.	966 »
Portière d'entrée, 2 cordelières à glands, en or faux, de 0 ^m ,70 haut et 8 mètres câble à chaque, à 85 francs.	170 »
Deux cordelières à glands, en or faux, de 0 ^m ,70 haut et 8 mètres câbles à chaque (pour embrasses), à 85 fr.	170 »
22 mètres frange, coton jaune de 1 mètre hauteur, à 45 francs le mètre	990 »
64 mètres 55 c. velours noir, à fr. 4-50.	290 48
Voitures de déménagements pour transport du matériel, des étoffes, etc.	76 75
Ouvriers plafonneurs, du 11 au 23 décembre, pour poser les échelles volantes	60 50
Vigilantes pour courses à Laeken, pour étoffes, lions et passementeries	74 52
2 mètres 50 toile sous tapis, à fr. 1-25. (Reposoir) . . .	5 15
4 bâtons pour oriflammes, à fr. 1-10	4 40
8 pommes à fr. 1-10	8 80
250 heures à 40 centimes.	100 »
614 id. à 50 centimes.	307 »
855 id. à 60 centimes.	515 »
10 kilos clous, à 2 francs	20 »
15 id. à fr. 1-50	22 50
10 boules corde, à fr. 1-25	12 50
4 id. ficelle, à fr. 1-10	4 40
5 kilos pointes, à 90 centimes.	4 50
2 id. à damas.	2 20
Épingles	5 50
Une brosse en chiendent	2 25
Coupe et couture des tentures en reps et paramattas, soit 5,597 mètres, à 10 centimes	559 70
Coupe et couture de 216 mètres drap noir pour le tapis de pied, à 25 centimes	54 »
Coupe, couture et façon de 9 portières en drap, dont 5 garnies de lions, à 25 francs.	225 »
Coupe et couture de 4 draperies à tuyaux de 5 mètres, à 15 francs	60 »
Coupe et couture de 5 draperies à 4 mèt. 50, à 15 francs.	75 »
Coupe, couture et façon d'un reposoir orné de crépine au bas, avec glands et galon à jour	60 »
Coupe et façon de la portière d'entrée, frange au bas de 0 ^m ,50 h. et celle des côtés de 0 ^m ,15 haut.	50 »
Coupe et façon des 2 panneaux de côtés, soit 8 laizes de drap	25 »

Coupe et façon de la grande draperie	22 »
Façade de l'église, 2 rideaux de portières, tenture des côtés, un bandeau et 4 oriflammes	175 »
Nourriture et boisson des ouvriers à Laeken, y compris la nuit.	296 10
1,500 lions dorés sur étoffe, à 85 centimes	1,275 »
967 lions id. à 75 centimes	725 »
Location d'un atelier pour emmagasinage des étoffes et du matériel	32 »
	fr. 25,861 25

**Pour démonter : 1° Façade de l'église ; 2° chapelle
du caveau ; 3° chapelle provisoire.**

260 heures à 50 centimes.	130 »
42 id. à 60 centimes	25 20
Voitures de déménagements et barrières pour transport des étoffes et passementeries de Laeken à Bruxelles et retour à Laeken.	29 50
Nourriture et boisson des ouvriers	61 50
8 journées d'ouvrières pour découdre les passementeries et replier, à 2 francs	16 »
Vigilantes et retour du matériel	32 »
Arrangements, façon et pose des portières et montures (chapelle du caveau)	100 »
	Total. . . fr. 26,255 45

Je dis vingt-six mille deux cent cinquante-cinq francs quarante-cinq centimes.

Bruxelles, 10 janvier 1866.

Certifié véritable :

A. PROCUREUR.

L. DECURTE.



État de ce qui est dû pour travaux et fournitures faits à la chapelle à Laeken, sous la direction de M. l'architecte De Curte, à De Rudder fils, 127, rue de la Loi, Bruxelles.

1865.		
Déc. 19.	Fourni 1,783 lions dorés.	» 85 1,515 55
»	24 grands lions avec guirlandes de feuilles de laurier dorés	50 » 720 »
	Façon et fourniture d'un poêle en velours noir parsemé de lions dorés et garni de passemen- terie et frange or faux.	» 340 »
	Transport de cinq écussons, et trois sièges royaux.	50 »
	Total. fr.	» 2,605 55

Certifié véritable le présent état montant à la somme de deux mille six cent cinq francs cinquante-cinq centimes.

Bruxelles, le 9 janvier 1866.

Certifié véritable :

DE RUDDER fils.

L. DE CURTE.

Facture de M. Samyn.

Déc. 14.	Pour avoir frappé or sur drap une couronne de laurier de 3 mètres hauteur, avec initiales et couronne. fr.	» 300 »
	Idem, 9 lions avec couronnes, à 40 francs pièce.	» 360 »

Facture de M. Moerman.

Décemb.	31 mètres crêpe noir pour voiles, à	4 75 147 25
	15 id. id.	3 35 50 25
	50 id. 25 cent. id.	4 55 159 91
	29 id. 50 cent. id.	4 75 140 10
	30 id. id. anglais.	6 » 180 »
	27 id. id. id.	6 75 182 25
	Total. fr.	1,499 76

Je dis mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf francs soixante-seize centimes.
Bruxelles, le 10 janvier 1866.

Certifié véritable :

A. PROCUREUR.

L. DE CURTE.

Compte de J.-P. Billen, entrepreneur, charpente et menuiserie, rue de Ruysbroeck, n° 28.

Funérailles du Roi. — Chapelle à Laeken.

Décemb. 127 mètres cubes bois en location	fr. 25 »	3,175 »
725 mètres carrés planches	2 »	1,450 »
Découpe et dégradation aux bois	»	1,000 »
525 kilogrammes clous divers	» 75	395 75
350 id. boulons et étriers.	» 70	245 »
Pour emploi de matériel, chèvres, échelles, poulies et cordages	»	575 »
75 transports de bois et matériel	6 »	458 »
Location et pose de la toile et cordes d'attache pour recouvrir le temple	»	475 »
520 journées, charpentiers et maçons, ⁶ / ₄ par jour, et indemnité pour séjour à Laeken	4 84	1,548 80
520 journées de ⁶ / ₄ , travail de nuit, payé double salaire	7 68	2,457 60
Démontage des décorations intérieures et de toute la construction, transport des statues, lustres et décors au palais Ducal, etc., etc. :		
478 journées de ⁶ / ₄ , avec indemnité de séjour à Laeken	4 84	2,313 52
87 transports pour retour, bois et décors	6 »	552 »
Enlèvement des décorations du palais Ducal et transport au magasin du Gouvernement, rue de la Tulipe, à Ixelles :		
18 journées de ⁶ / ₄	3 84	69 12
16 transports	4 »	64 »
Total général.	fr.	<u>14,556 79</u>

Je dis quatorze mille cinq cent cinquante-six francs soixante-dix-neuf centimes.

Bruxelles, le 11 janvier 1866.

Certifié véritable :

J.-P. BILLEN.

L. DE CURTE.

Compte de Aug. Van den Kerckhove, sculpteur, pour travaux exécutés pour la chapelle funéraire à Laeken.

1865.

Décemb. 234 branches avec bobèches et monture en fer pour cierges à 8 francs fr.	1,872 »
390 branches plus petites à 7 francs	2,730 »
6 lampes funéraires à 350 francs	2,100 »
Frais de transport à Laeken	35 »
Total. fr.	6,737 »

Je dis six mille sept cent trente sept francs.

Bruxelles, 10 janvier 1866.

Certifié véritable :

AUG. VAN DEN KERCKHOVE.

L. DE CURTE.

Compte de MM. Fiers, Melot et Jules Bertin, statuaires à Bruxelles, pour l'exécution des quatre statues qui ont décoré la chapelle ardente dans laquelle ont été célébrées à Laeken, les dernières cérémonies religieuses des funérailles de S. M. Léopold I^{er}.

1865.

Décemb. 1 ^o Pour une statue allégorique de la hauteur de trois mètres soixante-dix centimètres, tous frais compris fr.	1,200 »
(Cette statue présente le sceptre et l'épée de justice.)	
2 ^o Une statue allégorique de la même hauteur que la précédente et tous frais compris	1,200 »
(Cette statue tient en mains la couronne royale.)	
3 ^o Pour une statue allégorique de la même hauteur que les deux précédentes, tous frais compris. fr.	1,200 »
(Cette statue présente la couronne civique.)	
4 ^o Pour la quatrième statue également de la hauteur de trois mètres soixante-dix centimètres et tous frais compris fr.	1,200 »
(Cette dernière statue présente la palme, emblème de la paix.)	
Total quatre mille huit cents francs.	4,800 »

Bruxelles, le 10 janvier 1866.

JULES BERTIN, EGIDE MELOT, E. FIERS.

Certifié véritable :

L. DE CURTE.

Compte de J. De Rudder, sculpteur, rue du Maréchal, 41.

1865.

Décemb. Confection de deux candélabres exécutés pour le temple provisoire de Laeken, sous la direction de M. l'architecte De Curte, y compris placement et transport . fr. 956 »

Je dis neuf cent cinquante-six francs.

Bruxelles, le 27 décembre 1865.

Certifié véritable :

L. DE CURTE.

Pour mon père :

L. DE RUDDER.

Compte de P. Ricard, entrepreneur et artificier du Roi, 9, place de Louvain : travaux exécutés et fournitures faites pour la chapelle provisoire à Laeken, lors des funérailles de S. M. Léopold I^{er}, sous la direction de M. l'architecte De Curte.

1865.

Décemb. 520 bobèches en fer blanc, à 0-12 c.	62 40
Pour les ouvriers peintres et doreurs	39 »
25 commissionnaires pour transporter la nuit les lustres à Laeken.	50 »
280 livrets or pour les lustres et cables, à 0-25 c.	70 »
4 lampes pour flammes funèbres, à 20 francs	80 »
187 m. cables jaunes, à fr. 1-60	299 20
Vigilantes	27 »
407 glands d'or avec macarons pour les lustres, à fr. 2-60	1,058 20
720 1/2 livres cire jaune, à fr. 3-30	2,377 20
3 ouvriers pour soigner l'éclairage pendant neuf jours	48 »
36 flambeaux, à fr. 1-25.	45 »
Total. fr.	4,156 »

Je dis quatre mille cent et cinquante-six francs.

Bruxelles, le 31 décembre 1865.

Certifié véritable :

L. DE CURTE.

P. RICARD.

*Compte des travaux et fournitures faits à la chapelle provisoire de Laeken,
par Ch. Haeck et C^e, menuisiers-entrepreneurs, rue du Marais, 118.*

1865.	
Décemb.	6 pilastres au chevet fr. 269 28
	5 arcatures — 758 20
	8 pilastres parties latérales 386 24
	4 cintres des portières 253 92
	2 mausolées 451 52
	4 montants d'angles 990 08
	Les corniches pourtour de la chapelle 511 56
	3 frontons 567 20
	698 broches à 15 centimes 104 70
	Pour main d'œuvre à la couverture de la chapelle, à la pose des lustres; location de perches et cordages et transport de lustres et outils 405 »
	Fr. 4,477 50

Nous disons quatre mille quatre cent septante-sept francs cinquante centimes.
Bruxelles, 11 janvier 1866.

Certifié véritable :
L. DE CURTE.

CH. HAECK ET C^e.

*Note des travaux de dorure exécutés sous la direction de M. l'architecte
De Curte, par J. Wiedeman, peintre et doreur, à Bruxelles.*

1865.	
Décemb.	Pour la dorure et décoration des six lampes sepulcrales, chaque fr. 65 » 390 »
	Id. de 624 branches pour cierges, chaque » 90 561 60
	Id. de 2 grands candélabres, chaque 174 » 348 »
	Id. de 4 grandes statues de 3 ^m , 70 de hauteur, chaque 140 » 560 »
	Total. fr. . . . 1,859 60

Je dis mille huit cent et cinquante-neuf francs soixante centimes.
Bruxelles, le 12 janvier 1866.

Certifié véritable :
L. DE CURTE.

J.-F. WIEDEMAN.

Compte de Constant Braeckman, peintre-décorateur à Bruxelles, pour travaux exécutés à la chapelle provisoire de Laeken, sous la direction de M. l'architecte De Curte.

Mètre des décorations des funérailles du Roi. Peinture riche rehaussée d'or.

1865.		Met.	c.
Décemb.	5 arcatures du fond avec pilastres et retour.	149.	20
	4 ceintres des portiques avec pilastres.	90.	08
	Corniche faisant pourtour de la chapelle	75.	18
	4 montants d'angles	145.	60
	2 mausolées	64.	80
	3 frontons	54.	»
	TOTAL.	578.86	à 15 fr. 8,682 90

Je dis huit mille six cent quatre-vingt-deux francs nonante centimes.

Bruxelles, le 12 janvier 1866.

C^t BRAECKMAN.

Certifié véritable :

L. DE CURTE.

Compte de Ch. Van Quaethem, entrepreneur charpentier, pour travaux et fournitures faites à la chapelle provisoire de Laeken, sous la direction de M. l'architecte De Curte.

1865.		
Décemb.	1 catafalque	128 »
	6 pedestaux du fond	296 »
	4 pedestaux aux côtés latéraux	212 »
	Construction d'un échafaudage	250 »
	158 journées charpentiers ⁶ / ₄ par jour et indemnité de séjour à Laeken, à fr. 4-84	764 72
	82 ¹ / ₂ kilog. de boulons, à 70 c ^s	57 75
	Frais de transport de 4 fours à cook et fourniture de cook	34 »
	Frais pour deux surveillants des travaux	160 »
	Frais de transport d'échelles, cordages, outils, perches, etc.	40 »
	TOTAL.	fr. 1,942 47

Je dis mille neuf cent quarante-deux francs et quarante-sept centimes.

Bruxelles, le 10 janvier 1866.

CHARLES VAN QUAETHEM.

Certifié véritable :

L. DE CURTE.

Note de M. Verbelen.

1865.

Décemb. Pour neuf couronnes d'immortelles fournies pour la chapelle provisoire de Laeken. fr. 21 »

Je dis vingt et un francs.

Laeken, le 27 décembre 1865.

Certifié véritable :

F. VERBELEN.

L. DE CURTE.

État de ce qui est dû pour travaux de sculpture faits à la chapelle provisoire, à Laeken, à l'occasion des funérailles de S. M. le roi Léopold 1^{er}, sous la direction de M. l'architecte De Curte, à Désiré Vanduyfshuijs, rue Teniers, n° 15, à Schaerbeek.

1865.

Décemb. Pour cinquante-sept heures de travail, tant de nuit que de jour, à deux francs l'heure. 114 ..

Certifié véritable, le présent état montant à la somme de cent et quatorze francs.
Bruxelles, 25 décembre 1865.

Certifié véritable :

D. VANDUYFHOIJS.

L. DE CURTE.

Compte de A. Deherde, menuisier et charpentier, rue de Louvain, impasse Saint-Antoine, n° 1, Bruxelles.

1865.

Déc. 11-16. 126 jours d'ouvriers à la chapelle à Laeken, à fr. 2-56. fr.	322 56
Pour frais de transport d'outils, usage de cordes et surveillance de travaux	250 »
Total. . . . fr.	572 56

Je dis cinq cent soixante-douze francs cinquante-six centimes.

Bruxelles, le 10 janvier 1866.

Certifié véritable :

L'épouse DEHERDE.

L. DE CURTE.

*Compte de François Lepage, menuisier et charpentier, rue de Molenbeek,
à Laeken.*

1865.

Décemb. Employé au temple provisoire pour la famille royale à
Laeken :

28 quarts de journée menuisier, à fr. 0-64	17 92
10 planches 4 p. sapin de 5 ^m ,75 de long :	
57 ^m ,50, à fr. 0-55	31 62
30 mètres courant 7 × 18 sapin cube à 3.78, à fr. 0-55.	20 79
Fermeture du cimetière, 20 mètres courant sapin, à 0-55	11 »
3 kilogrammes pointes de Paris.	1 65
2 » de crampons.	1 60
1 serrure à verroux et 2 pentures	2 75
Total.	<u>87 33</u>

Je dis quatre-vingt-sept francs et trente-trois centimes.

Laeken, le 27 décembre 1865.

Certifié véritable :

L'ép^{se} LEPAGE.

L. DE CURTE.

*Compte d'Albert Procureur, tapissier, rue Royale, 6, impasse du Parc,
à Bruxelles.*

**Pour travaux exécutés à la chapelle du caveau de Laeken, sous les ordres
de M. De Curte, architecte.**

1865.

Décemb. 120 mètres drap noir, à 6 francs	720 »
355 mètres paramattas noir (large), à fr. 2-25	798 75
11 ^m ,20 frange or faux, 0.20 haut, à fr. 10-50	117 60
14 mètres » 0.10 haut, à fr. 5-25	73 50
4 embrasses à glands or faux et 4 mètres câble à chaque, à 59 francs	156 »
455 heures, à fr. 0-60	273 »
Voitures de déménagement pour transport des étoffes, matériel, etc.	34 »
Nourriture des ouvriers	65 »
5 kilog. clous, à 2 francs	10 »

Pointes et pointes à damas	fr.	4 50
Coupe et couture de 555 mètres étoffes à fr. 0-10		33 50
» » d'un tapis de pieds		16 »
Facture Devaux, pour location de lampes, verres et pétrole.		56 25
Coupe et couture de quatre rideaux de portières.		50 »
Total.	fr.	2,387 10

Je dis deux mille trois cent quatre-vingt-sept francs et dix centimes.

Bruxelles, le 10 janvier 1866.

Certifié véritable :

A. PROCUREUR.

L. DE CURTE.

Compte de Gomand et Tasson, rue de l'Astronomie, n° 20, à Bruxelles.

Travaux exécutés pour l'enterrement de S. M. le Roi, sous les ordres de M. l'architecte De Curte.

1865.

Décemb. Une porte à vernir pour le caveau du Roi, à l'ancienne Église de Laeken, y compris deux couples équerres en fer, deux plats verroux, des bois découpés simulant ferrures, ainsi que pour aider à la pose	fr.	»	550 »
Objets de décoration de la chapelle ardente de l'avenue Sainte-Anne, savoir :			
4 grands lustres en bois et fer	95 »		380 »
4 lustres de plus faible dimension	82 50		330 »
1 porte-plumeau	»		15 »
	Fr.	»	1,275 »

Nous disons douze cent soixante-quinze francs.

Bruxelles, le 28 décembre 1865.

GOMAND ET TASSON.

Certifié véritable :

L. DE CURTE.

Compte de la veuve J.-A. Govaerts, pour travaux exécutés à la chapelle du caveau, au temple provisoire et à la façade de l'église de Laeken.

4865.		
Décemb.	23 kilog. impérial, à 3 fr. ; 5 kilog. bleu de Prusse, à 8 fr.	109 »
	17 kilog. colle de Malines, à fr. 2-80 ; 14 kilog. pâte à dorer, à 4 fr.	91 60
	14 grosses or faux, à 9-95 ; 318 quarts d'ouvrier, à 64 c ^s .	542 82
	72 heures d'artistes décorateurs, à fr. 1-50	108 »
	TOTAL. fr.	<u>651 42</u>

Je dis six cent cinquante et un francs, quarante-deux centimes.

Bruxelles, le 10 janvier 1866.

VEUVE GOVAERTS.

Certifié véritable :

L. DE CURTE.



Compte de P. Ricard, entrepreneur et artificier du Roi, n° 9, place de Louvain, pour travaux exécutés et fournitures faites pour la chapelle du caveau, lors des funérailles de Sa Majesté Léopold I^{er}, sous la direction de M. l'architecte De Curte.

200 bobèches en fer blanc, à 12 c ^s	24 »
Pour les ouvriers peintres et doreurs	26 »
300 glands d'or avec macarons pour les lustres, à fr. 2-60.	780 »
1 pièce paramatas noir	70 »
Ouvriers tapissiers	60 »
Vigilantes	17 »
310 livres cire jaune, à fr. 5-30.	1,023 »
TOTAL. fr.	<u>2,000 »</u>

Je dis deux mille francs.

Bruxelles, le 31 décembre 1865.

P. RICARD.

Certifié véritable :

L. DE CURTE.



État des travaux exécutés par Edmond Sacré, mécanicien, à Bruxelles.

1865.

Décemb. Deux foyers de lumière électrique ayant fonctionné
 du 13 pendant quarante-quatre heures et demie, pour la
 au 16 construction de la chapelle provisoire de Laeken, à
 vingt francs par heure et par foyer, soit. . . . fr. 1,780 »

Certifié sincère et véritable la présente déclaration, s'élevant à la somme de dix-sept cent quatre-vingt francs.

Bruxelles, le 27 décembre 1865.

Certifié véritable :

EDMOND SACRÉ.

L. DE CURTE.

*Compte de P. Ricard, entrepreneur et artificier du Roi, 9, place de Louvain :
 Travaux exécutés pour le temple à Laeken, lors des funérailles de feu
 S. M. le Roi, sous la direction de M. l'architecte De Curte.*

1865.

Déc. 12. Déplacement des ouvriers pour la lumière électrique.	fr.	25	»
13, 14, 15. 3 nuits de lumière électrique, à 150 francs.	450	»
16. 1/2 nuit pour l'achèvement	100	»
40 piles de l'administration communale brisées par la chute d'une portière.	50	»
	Total.	625	»

Je dis six cent vingt-cinq francs.

Bruxelles, 31 décembre 1865.

Certifié véritable :

P. RICARD.

L. DE CURTE.

*Note du deuil fourni pour l'enterrement de S. M. Léopold I^{er}, Roi des Belges,
par M^{me} Acar-Modave, 26, rue de Louvain.*

465.

Déc. 15.	112 tambours fr.	3 »	336 »
	11 grosses caisses	7 80	85 80
	8 tambours-majors	4 75	38 »
	23 tambours-maitres	2 50	57 50
	11 caisses roulantes	5 40	59 40
	69 fanions	3 »	207 »
	19 drapeaux	5 »	95 »
	680 garnitures d'épée	» 80	544 »
	50 brassards, crêpe anglais noir et blanc, garnis de franges de soie	4 75	237 50
	17 crêpes	1 50	25 50
	2 paires de gants de filoselle	2 10	4 20
			Fr. 1,689 90

Certifié véritable pour la somme de seize cent quatre-vingt-neuf francs quatre-vingt-dix centimes.

L'Épouse ACAR-MODAVE.

*Premier compte de Marie Bertrand, rue du Marché aux Herbes, 89,
à Bruxelles.*

4865.

Déc. 16.	101 crêpes pour clairons et carabiniers, à 1 franc. . fr.	101 »
	40 couvertures de tambours, en laine, pour le 5 ^e de ligne, à 4 francs.	160 »
	39 crêpes de clairons pour le 5 ^e de ligne, à 1 franc . .	39 »
	37 couvertures de tambours en laine, pour le 7 ^e de ligne, à 4 francs	148 »
	39 crêpes de clairons, pour le 7 ^e de ligne, à 1 franc . .	39 »
	1 crêpe de 5 mètres pour le tambour-major	5 25
	5 crêpes de 2 mètres pour les caporaux-tambours, à fr. 3-50	10 50
	27 couvertures de tambours, en laine, pour le 9 ^e de ligne, à 4 francs.	108 »
	26 crêpes de clairons pour le 9 ^e de ligne, à 1 franc . .	26 »

36 couvertures de tambours, en laine, pour les grenadiers, à 4 francs. fr.	144 »
40 crêpes de clairons pour les grenadiers, à 1 franc . . .	40 »
1 crêpe de 3 mètres pour le tambour-major	5 25
3 crêpes de 2 mètres pour les caporaux-tambours, à fr. 3-50	10 50
18 crêpes de trompettes pour les guides, à 1 franc . . .	18 »
4 crêpes de trompettes pour deux compagnies d'artillerie, à 1 franc	4 »
10 crêpes en plus	10 »
Fr.	<u>868 50</u>

*Deuxième compte de Marie Bertrand, rue du Marché aux Herbes, 89,
à Bruxelles.*

1865.

Déc. 16. Surplus pour le 9^e de ligne :

1 crêpe de 3 mètres pour tambour-major fr.	5 25
2 crêpes pour caporaux-tambours, à fr. 3-50	7 »
Fr.	<u>12 25</u>

*Premier compte de Jones frères, fabricants carrossiers de LL. AA. RR. les
princes belges et de S. M. le roi des Pays-Bas, 119, rue de Laeken, à
Bruxelles.*

Travaux exécutés pour les funérailles de Sa Majesté Léopold I^{er}.

1865.

Déc. 15. Pour location du corbillard de l'Église évangélique, pour chercher le corps du Roi à Laeken fr.	150 »
Réparations, crochets et ferrures, pour retenir ledit cor- billard sur la montagne de Laeken, et repeint diverses parties	150 »
Approprié le même, pour chercher le corps du Roi à Laeken, cousu des franges d'argent aux rideaux, four- niture de drap et ferrures, fortifié les ressorts	220 »

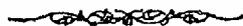
Compte de M. Léder, Ferdinand, passementier, pour franges argent, galons, etc. fr.	877 35	
Compte de M. Charle-Albert, pour 11 écussons.	320 »	
Compte de M ^{me} Delaporte, pour grands plumets, franges, etc.	372 »	
		<u>1,569 35</u>
Garni en drap noir, partie des 6 harnais, empruntés au palais, fourni deux caparaçons en drap noir, bordés de franges et doublés en toile, approprié 4 autres caparaçons, appartenant à l'Église évangélique, bordé 6 chabraques en galons argent, fournis par M. Léder, cuir américain pour les doubler, ajusté les plumets aux brides, au moyen d'écerous et tire-fonds en fer, fourni une civière garnie en drap noir, qui a servi à porter le corps du Roi de la chambre mortuaire au corbillard, ajusté et fourni des balances et cordes pour l'attelage à 6 chevaux, location de deux voitures pour aller à Laeken; employé 6 ouvriers, conduit le corps du Roi à Bruxelles, après la cérémonie; démonté tout le corbillard, et le remettre dans son état primitif ainsi que les harnais, frais généraux, etc., etc.	850 »	
		<u>Fr. 2,919 35</u>

Deuxième compte de Jones frères, fabricants carrossiers de LL. AA. RR. les princes belges et de S. M. le roi des Pays-Bas, 119, rue de Laeken, à Bruxelles.

1865.

Décemb. Fait huit caparaçons en drap noir, doublés en toile et ornés de franges noires avec floches, ajustés sur les huit chevaux de la cour; ayant été informés que ces derniers ne seraient pas employés, nous avons dû refaçonner et réajuster le tout sur les chevaux de l'artillerie, confectionné huit chabraques bordées de galons or et franges, doublées en cuir américain et toile noire, façonné des longes en laine avec floches pour guider les chevaux, boucles et porte-mords, à d ^o , fourni des bandes en cuir neuf, pour remplacer la selle, ajustés tous les harnais, etc., etc. fr.	320 »	
Compte pour d ^o de Wesmael, pour drap noir, fr.	928-12	
Compte Melotte pour les franges, or, pour chabraques et floches, or.	961-75	
		<u>1,889 87</u>

Compte de M ^{me} Delaporte pour panaches pour la tête des chevaux, franges et bordures pour capara- çons, etc., etc., ajuster les plumes sur les chevaux. . .	280 »
<i>N. B.</i> (Les écussons en velours pour les chabraques ne sont pas portés en compte, les ayant empruntés au palais.)	
Frais généraux, lumineaire et journées d'ouvriers, dou- blées pour travail de nuit	200 »
Bénéfices	260 »
	<hr/>
Fr.	2,949 87



*Troisième compte de Jones frères, fabricants carrossiers de LL. AA. RR.
les Princes belges et de S. M. le Roi des Pays-Bas, 119, rue de Laeken, à
Bruxelles.*

1865.	
Déc. 22. Fourni 12 sangles doubles et garnies en drap noir et mainottes en bois tourné	64 »
Extrait de la facture de M. Leemans, pour construction de la baraque dans laquelle le char a été fait . . .	1,100 »
Compte de l'établissement du gaz	286 54
Compte de Walraevens-Georges, vitrier	37 50
Repavage et sable	13 »
Divers frais et débours, commissionnaires, bières et liqueurs aux ouvriers, fil, cordes, etc.	123 »
Cédé quatre grands coffres en bois pour emballer les objets ayant décoré le char (taxés par M. De Curte).	40 »
Main-d'œuvre pour démolition du char et transport des bois dans les magasins du Gouvernement.	87 »
	<hr/>
Fr.	1,753 04



Quatrième compte de Jones frères, fabricants carrossiers de LL. AA. RR. les Princes belges et de S. M. le roi des Pays-Bas, 119, rue de Laeken, à Bruxelles.

Factures diverses.

1865.

Déc. 22.	1. Ricard, pour encens fr.	200 »
	2. Leemans, menuisier, construction du char.	5,500 »
	3. Melotte, passementier brodeur	151 »
	4. Charle-Albert, décorateur	1,125 75
	5. Didiet, fleuriste	1,260 »
	6. Gustave Duchamps, pour gros drap	25 »
	7. Fantin Thirion et Daydon, crêpe.	186 »
	8. Moreau et Lion, franges et crêtes noires.	205 25
	9. Legrand et Verspreeuw, gros drap	192 25
	10. Wesmael, draps fins et autres.	2,794 »
	11. Delacroix et sœur, flanelle.	25 »
	12. V ^e Lucké et fils, manteau royal	369 70
	13. Van Praag frères, velours rouge	274 35
	14. Eug. Keups, broderies	75 »
	15. V ^e De Bremaecker, carton pierre, etc.	1,215 »
	16. Swéron et C ^e	300 »
	17. Léder, Ferdinand, passementier	7,015 20
	18. F. Dauge, tapissier.	275 »
	19. Moerman	142 »
		19,306 50
	Location d'un train à essieux patentes et à ressorts, confection d'un frein et d'un appareil en fer, destiné à recevoir le cercueil du Roi	2,500 »
	Frais divers aux ateliers	1,950 »
	Frais généraux.	1,250 »
		Fr. 25,006 50
	Honoraires de l'architecte Dekeyser.	2,500 »
	Bénéfice Jones frères	5,000 »
		Fr. 32,506 50

RÉCAPITULATION.

Compte n° 1 fr.		2,919 35
Id. n° 2		2,949 87
Id. n° 3		1,753 04
Id. n° 4		32,506 50
		Fr. 40,128 76

Explications de MM. Jones sur leur compte.

Bruxelles, 17 avril 1866.

A MM. les membres de la Commission de comptabilité.

MESSIEURS,

Ayant appris que notre compte, au sujet des travaux exécutés par nous, pour les funérailles du feu Roi Léopold I^{er}, était l'objet de quelques critiques; nous prenons la liberté, Messieurs, de vous adresser ces quelques explications, qui seront de nature à vous éclairer sur la légitimité de nos prétentions.

Parcourant le dossier, soumis par nous, à l'appréciation de la Chambre, vous aurez sans aucun doute eu sous les yeux le rapport envoyé par nous, au Ministère de l'Intérieur, et les plans à trois faces du char funèbre, que nous avons entrepris : ce rapport vous permettra de juger des difficultés sans nombre que nous avons eu à vaincre, pour terminer en cinq jours et quatre nuits, un travail aussi important, que celui dont il est question et dont l'exécution ne pouvait souffrir aucun retard.

Lorsque nous fûmes appelés au Ministère de l'Intérieur, le 10 décembre, à deux heures de relevée, et que nous soumîmes notre plan à l'examen de MM. les Ministres, réunis en conseil, notre sieur Auguste Jones, sur l'interpellation qui lui fut faite par M. Stevens, secrétaire général, en présence de M. De Keyser, architecte; de M. Vergote, chef de division au Ministère, et nous pensons (sans toutefois pouvoir l'affirmer), de M. Leder, déclara, que sans pouvoir estimer d'une manière précise la dépense que nécessiterait la construction du char, dont le plan était fourni, on pouvait avoir l'assurance que le prix s'élèverait de 30 à 40,000 francs.

Veillez noter, Messieurs, qu'au moment de cette estimation, il était entendu que le char devait être orné de franges d'argent.

Le 11 décembre, alors déjà que toutes les commandes avaient été données pour la fourniture, M. Stevens nous fit savoir que le char devait être orné de franges d'or.

Inutile de vous dire, Messieurs, que ce nouvel avis, devait augmenter dans une proportion notable, notre première estimation; et voyez cependant combien nous sommes restés dans les limites du chiffre, primitivement fixé.

Voici, en effet, le résumé des différents postes formant notre compte :

1 ^o Compte du corbillard, pour chercher le corps du Roi à Laeken; — harnachement et armoiries pour six chevaux caparaçonnés . . fr.	2,919 35
2 ^o Compte pour harnachement de huit chevaux pour le char. . .	2,949 »
A reporter . . fr.	5,868 35

	Report . . . fr.	5,868 33
3° Compte de diverses fournitures, et de la baraque dans laquelle, le char a été construit, placement de tuyaux de gaz, et chauffage		1,733 »
4° Compte du char y compris honoraires de l'architecte, frais d'ateliers, frais généraux, location d'un train avec essieux patentes, confection d'un frein, etc.		32,506 »
	Fr.	<u>40,128 33</u>

Nous appelons votre attention, Messieurs, sur ce fait : Que la ville de Bruxelles, n'ayant pu nous fournir un local assez spacieux, pour y construire le char funèbre ; nous nous sommes vus dans la nécessité d'élever au devant de l'Entrepôt, rue de Laeken, une baraque en bois ; et de pourvoir cet atelier improvisé, des appareils nécessaires au chauffage et à l'éclairage au gaz. Ces travaux extraordinaires faits dans des conditions normales, devaient entraîner des frais assez considérables dont on doit tenir compte.

Veillez remarquer encore, Messieurs, combien en considération de la rapidité avec laquelle les travaux ont dû être faits, le chiffre des frais généraux doit être en proportion avec celui des entreprises faites dans des conditions normales.

Nous ne craignons pas de déclarer, que si une pareille œuvre, pouvait être entreprise dans des conditions et délais raisonnables, on pourrait réaliser sur l'opération entière, une économie.

Indépendamment des difficultés sans nombre qu'une pareille entreprise entraîne fatalement à sa suite, et de la lourde responsabilité que nous avons assumée, en nous engageant à terminer dans un aussi bref délai une œuvre, qui a été, croyons nous, appréciée par tout le monde ; nous avons eu encore à déboursier depuis le 23 décembre des sommes considérables, dont nous attendons le paiement avec une légitime impatience.

Nous croyons, Messieurs, que les observations qui précèdent, jointes au rapport dont nous avons parlé plus haut, nous permettra de fournir à tous l'assurance, que loin d'avoir fait preuve d'exagération dans les comptes fournis par nous ; nous nous sommes tenus dans les strictes limites que notre délicatesse et notre réputation, nous faisaient un devoir de ne pas dépasser.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

JONES FRÈRES.

Note des journées d'ouvriers employés à Laeken, dues à MM. Houbaer frères, entrepreneurs.

1865.

Déc. 13.	35 ouvriers à raison de 4 quarts et $\frac{1}{2}$ par ouvrier (jour.	157 $\frac{1}{2}$	« 48	75 60
	35 ouvriers à raison de 4 quarts et $\frac{1}{2}$ par ouvrier. (nuit.	140	» 70	98 »
	14 chevaux à raison de 1 jour par cheval (jour.	14	10 »	140 »
	14 chevaux à raison de $\frac{1}{2}$ jour par cheval (nuit.	7	12 »	84 »
14	35 ouvriers à raison de 5 quarts et $\frac{1}{2}$ par ouvrier. (jour.	192 $\frac{1}{2}$	» 48	92 40
	14 chevaux à raison de 1 jour par cheval (jour.	14	10 »	140 »
15	35 ouvriers à raison de 5 quarts par ouvrier (jour.	175	» 48	84 »
	35 ouvriers à raison de 4 quarts par ouvrier (nuit.	140	» 70	98 »
	14 chevaux à raison de 1 jour par cheval (jour.	14	10 »	140 »
	14 chevaux à raison de $\frac{3}{4}$ jour par cheval nuit.	$\frac{42}{4}$	3 »	126 »
	40 charrettes de sable conduites la nuit	40	2 25	90 »
16	12 ouvriers à raison de 2 quarts et $\frac{1}{2}$ par ouvrier. (jour.	30	» 48	14 40
	6 ouvriers à raison de 2 quarts et $\frac{1}{2}$ par ouvrier. (jour.	15	» 48	7 20
	5 chevaux à raison de $\frac{1}{2}$ jour par cheval (jour.	2 $\frac{1}{2}$	10 »	25 »
17	13 ouvriers à raison de 3 quarts par ouvrier (jour.	39	» 48	18 72
	7 ouvriers à raison de 2 quarts par ouvrier (jour.	14	» 48	6 72
	10 charrettes de sable	10	1 50	15 »
17	5 ouvriers à raison de 2 quarts par ouvrier (Molenbeek.	10	» 48	4 80
	18 charrettes de sable	18	2 »	36 »
				Fr. 1,295 84

Montant à la somme de douze cent nonante-cinq francs quatre-vingt-quatre centimes.

Molenbeek-Saint-Jean, 1^e 18 décembre 1865.

HOUBAER frères.

*Compte d'Alexandre Minne, paveur à Ixelles, pour main-d'œuvre de pavage
et d'élagage d'arbres effectués à Laeken.*

1865.	
Déc. 178 journées de $\frac{1}{4}$ de paveurs, employées à la chaussée 13 au 16. d'Anvers et aux rues des Palais et de Léopold pour les funérailles du Roi, à fr. 2-56 la journée . . . fr.	455 68
183 journées $\frac{1}{4}$ de manœuvres pour id., à fr. 1-68 . .	307 44
Payé pour quatre élagueurs et ouvriers ayant placé des drapeaux ainsi que pour des transports de branches, de pavés et d'arbres.	74 50
	Fr. 837 62

Montant à la somme de huit cent trente-sept francs soixante-deux centimes.
Ixelles, le 18 décembre 1865.

A. MINNE.



Compte de Maurice Voituron, maître paveur, rue du Trône, 42, à Ixelles.

1865.	
Déc. Réparations de pavage exécutées à Laeken sur le passage 13 au 16. du cortège funèbre du Roi, d'après l'ordre de M. Besme, inspecteur voyer :	
106 jours de paveurs, à fr. 2-56 fr.	271 56
106 jours de manœuvres, à fr. 1-68	178 08
3 charrettes de sable, à fr. 1-25	3 75
Total. . . fr.	453 19

Je dis quatre cent cinquante-trois francs dix-neuf centimes.
Ixelles, le 23 décembre 1865.

M. VOITURON.



Compte de A. Delattre et Descamps, maîtres de carrières, à Couillet.

1865			
Décemb.	Livraison de 63,000 pavés, à 90 francs le ⁰⁰ / ₀₀	. . . fr.	5,850 »
	Transport à pied-d'œuvre, à raison de fr. 7-40 par mille pavés		481 »
		Total. . . fr.	<u>6,331 »</u>

Certifié sincère et véritable le présent compte, s'élevant à la somme d^e six mille trois cent et trente et un francs

Couillet, le 29 décembre 1863.

A. DELATTRE ET DESCAMPS.

Compte des débours et avances faits par le commissaire de police de Laeken, pour les funérailles du Roi.

1865.			
Déc. 16.	Débours faits pour les troupes, les gendarmes et les agents de police :		
	1° Chez la veuve Verhaegen, pour nourriture et boisson à 82 hommes	fr.	183 70
	2° Chez Louis Vander Straten, pour nourriture, boisson, logement, feu et lumière		48 28
	3° Pour divers frais et avances		20 »
		Total. . . fr.	<u>251 98</u>

Certifié sincère et véritable, le présent compte montant à la somme de deux cent cinquante et un francs nonante-huit centimes.

Laeken, le 23 décembre 1863.

. Le commissaire de police,

D. BODENHORST.

Compte de H. Defer-Piessens, négociant, à Bruxelles, pour les funérailles du Roi.

1865.					
Déc.	13.	40	falots de deux kilog., première qualité.	fr.	1 80 72 »
	14.	50	id. id.	. . .	1 80 54 »
	15.	50	id. id.	. . .	1 80 90 »
				Total.	. . fr. 216 »

Deux cent seize francs.

Molenbeek-Saint-Jean, le 23 décembre 1865.

H. DEFER-PIESSENS.

Compte de Adolphe Debaets, menuisier et charpentier, rue de Saint-Gilles, 16, quartier Louise, pour les funérailles du Roi.

1865.					
Déc.	16.	Construction d'un char Gabaris : Fournitures de bois mis en œuvre			fr. 293 19
		Boulons, clous, tirants, etc.			69 25
		Main-d'œuvre et journées pour le montage et pour conduire le char			240 64
		Au chartier Desmets pour location pendant quatre jours et chevaux			60 15
					<u>663 21</u>
				A déduire pour valeur de bois repris.	75 »
				Total.	. . fr. 588 21.

Certifié sincère et véritable le présent compte s'élevant à la somme de cinq cent quatre-vingt-huit francs vingt et un centimes.

A. DE BAETS.

*Compte de M. Ferdinand, fabricant fleuriste et plumassier, rue de la
Madelaine, 27, à Bruxelles.*

1865.

Déc. 16. 4 couronnes de 1 mètre 20 centimètres de hauteur, en gaze or et crêpe fr.	165 »
14 mètres crêpe pour les nœuds	35 »
	Fr. 200 »

Certifié sincère et véritable le présent compte s'élevant à la somme de deux cents francs.

Bruxelles, le 25 décembre 1865.

M. FERDINAND.

Compte de Wettrens-Van de Vyver, fleuriste, rue des Éperonniers, 16.

1865.

Déc. 16. Seize couronnes funéraires, grand modèle, à 25 francs. fr.	400 00
---	--------

Certifié sincère et véritable le présent compte, s'élevant à la somme de quatre cents francs.

Bruxelles, 16 décembre 1865.

WETTRENS-VAN DE VYVER.

Compte de Demeuter frères, rue de Laeken, n° 87.

1865.

Décemb. Cent cinquante bannières noires avec bordure blanche et cable dans le haut, à dix-huit francs chacune . . fr.	2,700 »
Huit bannières pour la rue des Palais, avec bordure blanche, à cinquante-six francs.	448 »
Quatre bannières plus longues avec galons et cables pla- cées à l'entrée de l'Allée-Verte, à Laeken, à vingt-huit francs cinquante centimes	114 »
Trois bannières placées à la façade de l'église de Laeken, avec gros glands aux extrémités	477 »
Deux drapeaux pour la colonne du Congrès, dont un de deuil et un tricolore, avec gros glands et jeux de cable.	1,184 »

Fourni crêpe noir, pour les lanternes, avenue de la Reine.	98	»
Placement des drapeaux par plusieurs ouvriers, en deux jours et une nuit	80	»
Frais imprévus, débours aux élagueurs, voitures, chargements, etc.	22	»
Seize drapeaux tricolores, placés à l'entrée du pont de Laeken, à seize francs	256	»
Quatre draperies de deuil pendant aux cassolettes à l'entrée du pont de Laeken, à dix-sept francs	68	»
Quatre drapeaux tricolores drapés cachant les cassolettes de deuil à l'entrée du Pont de Laeken, à quatre-vingt-douze francs	368	»
Un drapeau tricolore, pour l'avenue des Palais.	56	»
Seize couronnes de laurier, à quatre francs	64	»
Corde de chanvre pour le placement des drapeaux, à l'avenue des Palais	6	50
	Fr.	5,941 50

Nous certifions le présent compte, s'élevant à la somme de cinq mille neuf cent quarante et un francs et cinquante centimes, sincère et véritable.

Bruxelles, le 26 décembre 1865.

DEMEUTER frères.

Déclaration de MM. Gomand et Tasson, industriels, demeurant à Bruxelles, rue de l'Astronomie, n° 20, formée pour les travaux exécutés rue des Palais, au pont de Laeken et à l'avenue de la Reine, pour la cérémonie du 16 décembre dernier, sous la direction de M. l'architecte Besme.

1865.		
Déc. 13.	160 perches préparées pour être peintes . . fr.	2 50 400 »
14.	150 grosses boules pour les perches	3 » 390 »
15.	160 bâtons ronds pour les oriflammes.	» 30 48 »
16.	540 boules pour les susdits bâtons.	» 20 68 »
17.	16 id. pour les drapeaux de la rue des Palais.	» 50 8 »
	16 grandes perches de Hollande pour le pont de Laeken	14 » 224 »
	Pour le placement des perches	140 »
	Pitons et cordes pour les oriflammes	22 »
	4 Mausolées ayant 5 mètres à la base et 7 mètres de hauteur, pour le pont de Laeken, surmontés de 4 cassolettes avec bassins en zinc et marmites en fer, y compris la fourniture des chas-	

sis pour recevoir les peintures, et le placement général de tous les objets qui se rattachent à cet ouvrage	2,200 »
Pour les travaux du 17, et l'enlèvement des dra- peaux et des perches de l'avenue de la Reine.	100 »
Pour la démolition des mausolées et la remise en magasin de tous les objets ayant servi	300 »
Total. . . fr.	<u>3,900 »</u>

Les soussignés certifient que la présente déclaration s'élevant à la somme de trois mille neuf cents francs est sincère et véritable.

A Bruxelles, le 26 décembre 1865.

GOMAND ET TASSON.

*État d'ouvrages faits pour les funérailles de S. M. Léopold I^{er}, par ordre de
M. l'architecte Besme, par J. Tasson fils, 16, rue du Chêne, à Bruxelles.*

1865.

Décemb. Peint en noir 160 perches à l'avenue de la Reine, à 50 centimes fr.	80 »
Peint en noir 16 grandes perches autour des mausolées, à 75 centimes	12 »
Peint en noir 160 bâtons ronds pour les oriflammes, à 15 c ^s .	24 »
Peint et argenté 336 boules pour les bâtons des oriflammes, à 25 centimes	84 »
Peint et argenté 16 glands pour les drapeaux de la rue des Palais, à 1 franc	16 »
Peint et argenté 130 grosses boules pour les flèches des perches, à 2 francs	260 »
Peint et doré 150 écussons avec le chiffre du Roi, à 3 fr.	450 »
Peint avec décorations et dorures, 4 grands mausolées avec cassolettes dorées, placés au pont de Laeken, à fr. 3-50.	1,400 »
Peint et doré 4 grands écussons, placés devant l'Allée-Verte, avec le chiffre du Roi, à 4 francs	16 »
Transport des décorations, payé pour le camionnage . . .	25 »
Total. . . fr.	<u>2,367 »</u>

Certifié véritable et conforme le présent compte, s'élevant à la somme de deux mille trois cent soixante-sept francs.

Bruxelles, le 26 décembre 1865.

J. TASSON FILS.

Compte de A. Samyn, marchand tapissier, n° 10, rue des Comédiens, pour fournitures et ouvrages faits pour le deuil du Roi, par les ordres de M. l'architecte V. Besme.

1865.

Déc. 15	Livré 4 bannières de 6 mètres de longueur, 2 mètres de largeur, avec grandes franchises à galons tout autour, avec façon, placement et location des boiseries argentées pour la décoration de la place des Martyrs.	87 50	350 »
	Idem 42 mètres gros cables pour idem	3 50	447 »
Déc. 17	4 bannières tricolores avec façon et placement.	30 »	420 »
	Illumination de la place des Martyrs, avec location et placement des boiseries	175 »	475 »
	TOTAL. . . fr.		792 »

Bruxelles, le 27 décembre 1865.

SAMYN.

Compte des sommes payées sur place par M. Besme, à des ouvriers libres, pendant les travaux pour les funérailles du Roi Léopold I^{er}, exécutés du 12 au 16 décembre 1865.

1865.

Décemb.	A trois élagueurs de Laeken	35 »
	A deux élagueurs de Bruxelles	12 50
	A un maçon et deux manœuvres	9 »
	Boissons distribuées aux travailleurs pendant les trois nuits de travail (260 ouvriers occupés)	54 »
	TOTAL. . . fr.	110 50

Certifié sincère et véritable, le présent compte s'élevant à la somme de cent dix francs et cinquante centimes.

Ce 8 janvier 1866.

VICTOR BESME.

Convention du 14 décembre 1865.

Entre M. le Ministre de l'Intérieur, représenté par M. le Secrétaire général de son Département, d'une part,

Et M. Guillaume-Jacque Moens, concessionnaire du péage du pont de la Senne, rue des Palais, à Schaerbeek, stipulant, tant en son nom qu'au nom de son fils, Alphonse Moens, co-intéressé, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Le soussigné G.-J. Moens renonce à la perception du susdit péage dans la journée du seize décembre mil huit cent soixante-cinq, de huit heures du matin à six heures du soir.

Il recevra du chef de cette renonciation et à titre d'indemnité la somme de deux mille francs (fr. 2,000).

Fait en double à Bruxelles, le 14 décembre 1865.

G.-J. MOENS.

Il est entendu que le péage ne sera réclamé de personne, ni à l'un ni à l'autre bureau.

G.-J. MOENS.

Devis estimatif des travaux à exécuter à la chapelle Sainte-Anne, sépulture royale.

1. Peintures décoratives rehaussées d'or fr.	7,800 »
2. Dorures en or fin aux nervures, arcs-doubleaux, culs de lampes, encadrements, moulures et l'autel	3,600 »

D'après note fournie par M. Wiedeman.

3. Nettoyage et lavage des voûtes gothiques, murs, lambris, etc.	190 »
4. Peintures unies et préparation des voûtes, nervures, murs, lambris, encadrements et l'autel	680 »

» D'après note fournie par M. Laforce.

5. Fournitures de toiles	900 »
6. Construction de châssis, fournitures de ferailles, transport et la mise en place	3,500 »
7. Marouflage et peintures derrière les châssis pour préserver la peinture contre l'humidité	300 »
8. Échafaudage, frais divers et imprévus	800 »

Total fr. 17,740 »

Le compte de ces travaux s'élèvera à la somme de dix-sept mille sept cent et quarante francs.

Bruxelles, le 5 février 1866.

Certifié véritable :

C. BRAECKMAN.

L. DE CURTE.

Compte de Mélot, rue des Cendres, à Bruxelles.

**Funérailles du Roi et travaux d'appropriation de la chapelle Sainte-Anne,
à Laeken.**

1863.		
Décemb.	1 ^o Déblai aux abords de la nouvelle église, lors des funérailles du Roi fr.	2,519 »
	2 ^o Travaux pour ouvrir le caveau. Porte élargie à la chapelle. Déplacement et remplacement de la grille devant la façade de l'ancienne église, etc.	2,800 »
	Total. . fr.	<u>5,319 »</u>
	3 ^o Fourniture d'une pierre tombale pour le Roi; déplacement de la pierre tombale de la Reine. Pavement noir et blanc en marbre dans la chapelle. Dalles, marches, etc.	1,800 »
	Main-d'œuvre pour exécution desdits ouvrages	525 »
	4 ^o Construction d'un portique gothique à la porte d'entrée de la chapelle, y compris sculptures, moulures, écussons, ornements, etc.	6,500 »
	Placement du portique à entailler dans l'ancienne façade, agrafes, liens en fer, etc.	500 »
	Pour deux statuettes allégoriques décorant le portique précité	600 »
	5 ^o Renouvellement des meneaux des deux fenêtres gothiques dans la chapelle, y compris le placement, échafaudages, etc.	1,000 »
	6 ^o Restaurations intérieures aux plafonnages	200 »
	7 ^o Raccords aux boiseries de l'autel	120 »
	8 ^o Enduits à renouveler à la façade de la chapelle.	450 »
	9 ^o Reconstruction du petit bâtiment de la morgue.	125 »
	10 ^o Fournitures de deux nouveaux seuils aux fenêtres gothiques	180 »
	11 ^o Fourniture de gouttières demi-rondes aux façades de la chapelle.	300 »
	12 ^o Remplissage et enduits aux fenêtres murées dans la chapelle	200 »
	13 ^o Construction d'un atelier provisoire pour les tailleurs de pierre	125 »
	14 ^o Fourniture et placement des verrières dans les quatre fenêtres, y compris ferrures, mastic, échafaudages et treillage devant ces quatre fenêtres à l'extérieur.	5,500 »

15° Fourniture et placement d'un encadrement en bois pour catafalque, y compris garniture en étoffe à fournir par le Gouvernement. — Fourniture d'une couronne royale en bois sculpté et doré, ainsi qu'une croix en bois à placer sur le catafalque, etc.	650 »
16° Restauration des statues de l'autel, chapiteaux, ornements, etc.	800 »
17° Construction d'un pavage extérieur, y compris bordures en pierre bleue, agrafes, plomb de scellement, etc.	550 »
18° Fourniture et placement d'un grillage gothique en fer encadrant le portique d'entrée, y compris peinture, porte de fer, serrure, etc.	650 »
19° Fourniture et placement des pentures gothiques à appliquer sur la porte, serrure à gorge et clefs gothiques	350 »
20° Agrandir la lucarne dans le toit	250 »
21° Déplacement de deux pierres tombales fixées actuellement contre le mur de la chapelle	50 »
22° Restauration et nettoyage général de la toiture en ardoises de la chapelle	350 »
	Fr. 19,775 »
Somme pour imprévus (voûtes de la chapelle). fr.	2,000 »
	Total. fr. 21,775 »

Résumé :

1° Travaux effectués lors des cérémonies des funérailles fr.	5,519 »
2° Travaux en voie d'exécution	<u>21,775 »</u>
Total général. fr.	27,094 »

Pour l'ensemble des travaux effectués et à effectuer, vingt-sept mille nonante-quatre francs.

Bruxelles, ce 17 février 1866.

Certifié véritable :

L. DE CURTE.

MÉLOT.

Compte de Jules Géruzet, photographe et éditeur de gravures, 27^{bis}, rue de l'Écuyer, à Bruxelles.

3	feuilles, sacre de Louis XIV	fr.	50	»
4	— fils de Louis XIV		46	»
4	— fêtes à Turin		18	»
10	— pompes funèbres.		125	»
14	— marches funèbres		35	»
2	— enterrement		34	»
1	— pompe funèbre		20	»
2	— décorations pour le mariage du dauphin		34	»
2	— — — — —		54	50
1	— sacre de Louis XVI		15	»
1	— fête de la princesse d'Orange		60	»
	Frais pour la dépêche télégraphique.		7	50
	Payé pour le port		4	85
2	albums de la Reine		50	»
		Total. fr.	533	85

Certifié véritable le présent compte à la somme de cinq cent trente-trois francs quatre-vingt-cinq centimes.

JULES GÉRUZET.

Compte de la V^e Emm. Devroye, imprimeur du Roi, rue de Louvain, 40, à Bruxelles.

1865.				
Déc. 15.	700	exemplaires programme du cérémonial des funérailles, etc., feuille poste, deuil, imprimés de deux côtés	fr.	43 75
	100	cartes sur bristol fort, deuil		11 25
	200	cartes (travaux de la chapelle provisoire de Laeken)		9 50
	200	cartes (travaux de la chapelle provisoire de Laeken), 2 ^e tirage		7 50
	100	cartes bristol, deuil, 2 ^e tirage		8 »

80 »

Déc. 16.	50 cartes bristol, deuil, 3 ^e tirage	6 »
23.	12,000 affiches (prestation de serment et discours du Roi Léopold II, en français et en flamand, sur feuille quadruple lys, avec remaniements, changements et pliage, à 60 francs le mille	720 »
	Total. . . fr.	806 »

Certifié sincère et véritable le présent compte s'élevant à la somme de huit cent six francs.

V^o DEVROYE.

État dressé par J. Fischer, maître de chapelle de l'église des SS. Michel et Gudule, des frais d'exécution, de direction et d'organisation du TE DEUM de A. Stadfeldt et du DOMINE SALVUM FAC REGEM, composé par M. F. Fétis, maître de chapelle du Roi, pour l'inauguration de S. M. Léopold II, le 18 décembre 1865.

Partie vocale.

4865.		
Décemb. 28	tenors, à 23 francs, pour 3 répétitions d'ensemble, 3 répétitions générales à 3 francs, et l'exécution 3 francs.	638 »
	30 basses, à 23 francs, même nombre de répétitions et l'exécution	664 »
	16 soprani, à 10 francs, pour 9 répétitions et l'exécution.	160 »
	13 alti, à 10 francs, pour 9 répétitions et l'exécution	130 »
	Supplément pour soprano, alto, tenor et basse solo	100 »
	Fr.	1,712 »

Partie instrumentale.

76	musiciens d'orchestre à 15 francs, pour 3 répétitions générales et l'exécution. fr.	1,140 »
1	organiste, 3 répétitions et l'exécution.	25 »
2	souffleurs pour l'orgue	20 »
2	bedeaux pour l'orchestre	20 »
	Fr.	1,205 »

Frais divers.

	Déboursés pour copie de musiques du <i>Te Deum</i> et du <i>Domine salvum fac</i> fr.	64 »
	Déboursé pour location d'une estrade au jubé.	25 »
	Id. pour allocation aux deux suisses.	10 »

Déboursé pour frais d'éclairage de locaux pour les répétitions d'ensemble	17 »
Déboursé au bedeau de la Réunion Lyrique pour les répétitions générales.	10 »
Déboursé pour transport d'instruments, pupitres, voitures et commissionnaires.	23 »
Déboursé pour 200 circulaires et convocations	6 »
Id. pour 200 cartes d'entrée au jubé	6 »
Id. pour 300 imprimés du cantique chanté à Laeken.	15 »
Id. à divers et imprévus	16 50
	Fr. 192 50

RÉCAPITULATION.

Partie vocale	fr. 1,712 »
Partie instrumentale.	1,203 »
Frais divers	192 50
	Fr. 3,109 50
Direction	500 »
Total.	fr. 3,609 50

Déclaration.

Il est dû par le Ministère de l'Intérieur à la fabrique de l'église des Saints-Michel et Gudule, à Bruxelles, la somme de six cent francs pour l'exécution du *Te Deum* du 18 décembre 1865. non compris l'organisation de la partie musicale exceptionnelle, confié par le Ministère de l'intérieur à M. Fétis, maître de chapelle du Roi.

Ainsi certifié exact et véritable.

Ce 27 décembre 1865.

Le Trésorier,
D. BERDEN.

Le Président du conseil,
A. CLERC.

Note de A. Mertens et fils, imprimeurs-éditeurs, rue de l'Escalier, n° 22.

Tirage de 3,000 exemplaires du sujet représentant le serment de S. M. Léopold II, cinquante francs les mille exemplaires.

Tirage du texte du discours de S. M. Léopold II, en lettres dorées, soixante francs les mille exemplaires.

Mise en train, inappréciable d'avance.

Bruxelles, le 3 février 1865.

	150	»
	180	»
Fr.	330	»
Mise en train	250	» éventuellement.
	580	»

A. MERTENS ET FILS.

Note de Hendrickx.

Composition d'un sujet représentant la <i>prestation de ser-</i> <i>ment</i> de S. M. Léopold II	»
Composition d'un encadrement allégorique se rapportant à ce sujet	1,000 »
Dessin sur bois et gravure du sujet	fr. 1,500 »
TOTAL.	fr. 2,500 »

Deux mille cinq cents francs.

HENDRICKX.

Note de Simoneau et Toovey.

Devis pour M. Hendrickx.

1866.

Févr. 3. Dessin sur pierre, grand encadrement	fr. 150	»
Impression en noir, le mille	200	»
Id. d'une teinte, le mille	200	»
Papier grand aigle fort, la rame	250	»

SIMONEAU ET TOOVEY.

Pour 3,000 exemplaires :

Dessin de l'encadrement.	fr. 150	»
Tirage en noir.	600	»
Id. du rehaut	600	»
6 rames papier	1,500	»
Total.	fr. 2,850	»

Compte de P. Ricard, entrepreneur et artificier du Roi, 9, place de Louvain : travaux exécutés et fournitures faites pour l'illumination de la colonne du Congrès, lors de l'entrée de S. M. Léopold II, sous la direction de M. l'architecte De Curte.

1865.	
Déc. 17.	1,800 lanternes vénitiennes, à fr. 0-50 fr. 900 »
	450 lampions, à fr. 0-50. 225 »
	350 flammes de Bengale, à 1 franc. 350 »
	Pour les menuisiers, frais de charpente, location de perches, cordes, transport, main-d'œuvre 475 »
	Total. fr. 1,950 »

Je dis dix-neuf cent cinquante francs.

Certifié véritable :

P. RICARD.

L. DE CURTE.

Compte de P. Ricard, entrepreneur et artificier du Roi, 9, place de Louvain, pour fournitures faites pour l'entrée de S. M. Léopold II, sous la direction de M. l'architecte Besme.

1865.	
Déc. 17.	324 flammes de Bengale, Place des Martyrs fr. 324 »

Je dis trois cent vingt-quatre francs.

P. RICARD.

Premier compte de De Rudder fils, 127, rue de la Loi, à Bruxelles.

État des travaux et fournitures faits pour le service de l'hôtel du Ministère de la Guerre.

1865.	
Déc. 23.	Façon et fourniture de 5 crêpes pour drapeaux. fr. 45 135 »
	Placé les drapeaux et crêpes, avoir ôté et remis les crêpes. 15 »
	Total. fr. 150 »

Certifié véritable le présent état, montant à la somme de cent cinquante francs.

Bruxelles, le 27 décembre 1865.

DE RUDDER fils.

Deuxième compte de De Rudder fils, 127, rue de la Loi, à Bruxelles.

État des travaux et fournitures faits pour le service du dépôt de la Guerre, rue des Minimes, 10.

1865.	
Déc. 23.	Façon et fourniture d'un crêpe pour le drapeau . . . fr. 45 »
	Placé le drapeau, placé, ôté et remplacé le crêpe. . . . 5 »
	Total. . . fr. 50 »

Certifié véritable le présent état, montant à la somme de cinquante francs.

Bruxelles, 27 décembre 1865.

DE RUDDER fils.

Compte de M.-E. Dereus, tapissier garnisseur, à Bruxelles.

1865.	
Déc. 14.	Fourni 154 mètres frange, à fr. 2-80 le mètre . . . fr. 431 20
	Id. 263 mètres cable, à 90 centimes. 229 50
	Id. 592 mètres orléans, à fr. 1-40 le mètre 828 80
	Ruban de toile 4 50
	Payé pour le bois et le menuisier 55 »
	Pour les crampons et les clous. 3 50
	Pour le placement, à trois ouvriers 40 »
	Pour la façon de toutes les draperies 100 »
	Fr. 1,692 50

Note du président du synode de l'union des églises protestantes de la Belgique.

Frais de voyage et de séjour des pasteurs protestants convoqués aux funérailles du Roi.

M. Bost, pasteur à Verviers fr.	30 »
M. Pradez, pasteur à Liège	25 »
MM. Spœrliez et Van Straaten, pasteurs à Anvers	32 »
M. Blom, pasteur à Gand	17 »
M. Caro, id. à Marie-Hoorebecke	30 »
M. Devismes, pasteur à Dour	25 »

M. Nevez, pasteur à Pâturages	25 »
M. Harmégnies, pasteur à La Bouverie	25 »
	Fr. 209 »

Le Président du Synode,

ERNEST VENT, past^r.

P. S. Les autres pasteurs habitaient Bruxelles ou les environs.

*Compte de S. Colin et comp., loueur de voitures de remise et chars à bancs,
rue de l'Arbre, n° 4.*

1865.	
Déc. 12 Deux voitures	fr. 32 »
Déc. 16 Cinq voitures	156 »
TOTAL.	fr. 188 »

Pour acquit,

P^r S. Colin et comp.,

S. COLIN.

Compte de la Société anonyme impériale et continentale du gaz à Bruxelles.

**Pour fourniture de gaz et main-d'œuvre à l'occasion des funérailles de
Sa Majesté Léopold I^{er}.**

1865.	
Décemb. 76 lanternes ont brûlé pendant le jour de 7 ¹ / ₂ h. à 1 h.	20 90
Allumeurs, inspecteurs pour décorer et éteindre les lanternes	46 20
	Fr. 67 10

Certifié sincère et véritable le présent compte s'élevant à la somme de *soixante-sept francs dix centimes.*

Bruxelles, le 23 décembre 1865.

A J. ETZERODT.

État des travaux et livraisons faits à l'occasion des funérailles de Sa Majesté Léopold I^{er}, par P. Semet et comp., entrepreneurs de l'éclairage au gaz des communes de Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek et Laeken.

Pour déplacer et replacer des lanternes, rue des Palais et rue de l'Église à Laeken.

1865.

Décemb. 4.30	tuyaux plomb n° 10, posé	2 63	11 92
14-15-16 50	id. cuivre n° 6	2 »	4 »
	2 soudures n° 10	» 25	» 50
	2 manchons n° 6	» 50	1 »
	2 becs papillon	» 30	» 60
	1 console en fonte	10 »	10 »
	6 kilog. de ciment	» 10	» 60
	3 journées de surveillant	4 »	12 »
	3 id. monteur ajusteur	4 50	22 50
	3 id. aide	2 25	11 25
	2 ¹ / ₂ journées terrassier	2 »	5 »
	³ / ₄ id. charpentier	3 »	2 25
	³ / ₄ id. maçon	2 50	1 87
	³ / ₄ id. aide	1 75	1 32
	1 id. allumeur	2 »	2 »
	2 voiturages des poteaux à Laeken.	2 »	4 »

87 81

Pour éclairage des lanternes à Laeken.

Déc. 16	Éclairage de 28 lanternes, de 8 ¹ / ₂ heures du ma- tin à 3 ¹ / ₂ heures du soir (7 h.), soit 196 heures, à 0.2 ¹ / ₂	4 90
	Éclairage de 28 lanternes de minuit à 7 h. 45 du matin, 7 h. 45 (soit 217 heures), à 0.2 ¹ / ₂	5 43

10 33

Pour éclairage des lanternes à Schaerbeek.

Déc. 16	Éclairage de 28 lanternes, de 8 h. du matin à 3 h. du soir (7 heures), soit 196 heures, à 0.2 ¹ / ₂	4 90
	Éclairage de 28 lanternes, de 1 à 4 heures du matin (3 heures), soit 84 heures, à 0.2 ¹ / ₂	2 10
	³ / ₄ journée d'allumeur, 2 francs	1 50

8 50

Pour éclairage des lanternes à St-Josse-ten-Noode.

1865.

Déc. 16	Éclairage de 17 lanternes, de 8 heures du matin à 2 1/2 heures du soir (6 1/2 heures), soit 110 1/2 h.		
	à 0.2 1/2	2 76	
	1/2 journée d'allumeur, à 2 francs	1 »	
			<u>3 76</u>
		Fr.	<u>110 40</u>

Certifié véritable le présent mémoire s'élevant à la somme de cent dix francs quarante centimes.

Saint-Josse-ten-Noode, le 21 décembre 1865.

F. SEMET ET COMP.

État des voitures fournies pour le service du Ministère de l'Intérieur à l'occasion des funérailles du Roi et de l'inauguration de S. M. Léopold II, par la Société Braeckman et C^e.

1865.

Déc. 9.	Deux voitures	fr.	50	»
» 10.	Une id.		25	»
» 12.	Une id.		10	»
» »	Une id.		20	»
» 14.	Une id.		20	»
» 15.	Une id.		20	»
» 16.	Une id.		40	»
» 18.	Une id.		20	»
» »	Trois id.		30	»
		Total. . . fr.	<u>235</u>	»

Certifié le présent état à la somme de deux cent trente-cinq francs.

Bruxelles, le 22 décembre 1865.

D. BRAECKMAN ET C^e.

Compte de l'Office de publicité, librairie nouvelle, Montagne de la Cour, 39, -
à Bruxelles, pour journaux fournis du 10 au 20 décembre.

	Nombre	Prix.	Fr.	e.
Journal d'Anvers	10	20	2	»
Handelsblad d'Anvers	10	»	2	»
Escout d'Anvers	11	»	2	20
Précurseur	10	»	2	»
Gazette van Gent	10	»	2	»
Stad Gent	9	»	1	80
Journal de Gand	9	»	1	80
Nouvelliste de Gand	11	»	2	20
Bien Public	10	»	2	»
Journal de Charleroi	10	»	2	»
Union de Charleroi.	10	»	2	»
Alliance à Ath	2	»	»	40
Le Hainaut à Mons	11	»	2	20
Organe de Mons.	10	»	2	»
Gazette de Mons	11	»	2	20
Écho du Luxembourg	9	»	1	80
Impartial de Bruges	9	»	1	80
Journal de Bruges	10	»	2	»
Journal de Liège	10	»	2	»
Union libérale de Verviers	8	»	1	60
Nouvelliste de Verviers	8	»	1	60
Écho de Verviers	8	»	1	60
Gazette de Liège	10	»	2	»
Écho de Liège	10	»	2	»
La Meuse.	10	»	2	»
Courrier de l'Escaut	9	»	1	80
Organe de Namur	10	»	2	»
Patrie à Bruges	10	»	2	»
Vérité à Ath.	5	»	1	»
Annoncenblad à Eccloo	2	»	»	40
Journal de Courtrai.	5	»	1	»
Lierenaer à Lierre	2	»	»	40
Burgery à Malines	2	»	»	40
Klock à Saint-Nicolas	2	»	»	40
Office d'annonce d'Anvers.	2	»	»	40
Gazette de Huy.	6	»	1	20
Mémorial à Spa	2	»	»	40
Courrier du Limbourg	2	»	»	40
Courrier des Ardennes.	2	»	»	40
Impartial de Soignies	2	»	»	40

La Renaissance	2	20	»	40
Revue industrielle de Charleroi	2	»	»	40
Économie de Tournai	7	»	1	40
Agriculteur à Marche	2	»	»	40
Écho de Courtrai	5	»	1	»
Cultivateur à Tirlemont	2	»	»	40
Aelstenaer	2	»	»	40
Vedette de Tongres.	5	»	»	60
Indépendant à Arlon	4	»	»	80
Union de Dinant	2	»	»	40
Journal de Dinant	4	»	»	80
Le Publicateur à Wavre	2	»	»	40
Moniteur à Louvain	2	»	»	40
Nouvelliste de Louvain	2	»	»	40
Organe de Huy	5	»	»	60
Gazette van Audenarde	2	»	»	40
Nieuwblad de Limbourg	2	»	»	40
Progrès à Ypres.	4	»	»	80
Mémorial de Courtrai	4	»	»	80
Journal de Huy.	6	»	1	20
Le Houilleur à Mons	1	»	»	20
Lloyd d'Anvers	5	»	1	»
Organe de Courtrai.	4	»	»	80
Journal de Neufchâteau	2	»	»	40
Constitutionnel à Hasselt	2	»	»	40
Die Fliegende Taube	2	»	»	40
Le Travailleur	1	»	»	20
Gentschen Mercurius	9	»	1	80
Écho de Renaix.	1	»	»	20
Gazette de Renaix	1	»	»	20
De Huisvriend	1	»	»	20
Kempenaer à Turnhout	1	»	»	20
Courrier de Huy	2	»	»	40
Indicateur de Peruwelz	2	»	»	40
Office d'annonces à Ath	2	»	»	40
La Revue de Mons	2	»	»	40
Mechelschen Courant	2	»	»	40
Courrier du Borinage	2	»	»	40
Le Propagateur à Liège	1	»	»	20
Nieuws en annoncenblad à Audenarde	1	»	»	20
Westvlaming à Bruges.	1	»	»	20
Advertentieblad van Veurne	2	»	»	40
Weekblad van Dixmude	2	»	»	40
Gazette van Geeraersbergen	2	»	»	40
Boterkuyper à Dixmude	1	»	»	20
Aenkondeningblad à Turnhout	2	»	»	40

Diestersch Bericht	2	20	»	40
Gazette de Nivelles	2	»	»	40
Organe de Nivelles	2	»	»	40
Thouroutenaer à Thourout	2	»	»	40
Gazette de Renaix	2	»	»	40
Opinion à Ypres	2	»	»	40
Flandre Maritime	3	»	»	60
Organe à Ostende	3	»	»	60
Le Belge à Tournai	4	»	»	80
Journal notarial de Courtrai	2	»	»	40
Zondagblad à Grammont	2	»	»	40
Postillon de Lessines	2	»	»	40
Courrier de l'Emblève	2	»	»	40
Verbond à Alost	2	»	»	40
Weekblad à Dixmude	2	»	»	40
Onpartydigen à Grammont	2	»	»	40
Étoile Belge	10	5	»	50
Écho de Bruxelles	10	10	1	»
Écho du Parlement	10	10	1	»
Journal de Bruxelles	10	20	2	»
Émancipation	10	»	2	»
La Belgique	10	10	1	»
Indépendance	10	20	2	»
Gazette Belge	10	10	1	»
Voix du Peuple	10	»	1	»
Moniteur Belge	10	50	5	»
La Paix	2	10	2	»
Justice	2	10	2	»
Causerie	1	15	»	15
Office	1	»	»	15
Grelot	2	50	»	60
Espiègle	1	50	»	50
Liberté	2	10	»	20
Sancho	2	50	1	»
Affiches de la Belgique	2	15	»	30
Pour ports de lettres				40 80
Soit fr.				<u>154 40</u>



Compte de Corneille Dierckx, chef-sonneur de l'église des SS. Michel et Gudule, à Bruxelles, pour les sonneries funèbres du 10 au 17 décembre 1865.

1865.

Décemb. 9 doubles sonneries à 19 hommes, fr. 1-25 par sonnerie pour chaque homme. fr.	215 75
9 doubles sonneries à 15 hommes, fr. 1-25 par sonnerie pour chaque homme.	168 75
5 doubles sonneries à 12 hommes, fr. 1-25 par sonnerie pour chaque homme.	45 »
6 jours à 2 hommes pour tinter le glas funèbre.	60 »
Total . . . fr.	487 50

Bruxelles, le 29 décembre 1865.

AUG. CLERC.

Compte de P. Smaelen, boulevard de l'Observatoire, 10, à Bruxelles.

1865.

Déc. 16. Fourni des plaques en zinc pour écussons et y avoir peint des inscriptions fr.	87 75
---	-------

Compte de De Rudder fils, rue de la Loi, 127, à Bruxelles.

État des travaux et fournitures faits pour le Ministère de l'Intérieur, au bureau du timbre établi rue du Nord.

1865.

Déc. 23. Façon et fourniture d'un crêpe pour le drapeau. . . . fr.	20 »
Fourni une hampe et lance	7 »
Pour avoir placé le drapeau, placé, ôté et remplacé le crêpe. . . .	5 »
Total. . . . fr.	32 »

Certifié véritable le présent état montant à la somme de trente-deux francs.

Bruxelles, le 29 décembre 1865.

DE RUDDER fils.

Compte de Mélot.

État des travaux exécutés pour faciliter le passage du cortège aux abords de la nouvelle église de Laeken, etc., pour les funérailles de S. M. Léopold I^{er}; par M. Mélot, entrepreneur, rue des Cendres, n° 3, à Bruxelles.

Abattre les grands arbres et les transporter. Transport et nivellement des terres à l'extrémité de l'avenue. Fourniture de sable et main-d'œuvre d'ouvriers pour l'étendre sur les chaussées et l'avenue. Placement des drapeaux noirs sur les tours de la nouvelle église de Laeken.

1865.

Décemb. Ouvriers maçons, 50 jours	fr. 2 56	128 »
Mancœuvres, 50 jours	1 68	84 »
Terrassiers, 156 jours	2 40	574 40
Charpentiers, 52 jours.	2 56	133 12
Transport de 1,011 mètres de terres.	» 70	707 70
Livré 516 mètres de sable.	2 »	1,032 »
6 jours voiturier et cheval pour transporter les arbres	10 »	60 »
Total.	fr. 2,519	22

Certifié véritable à la somme de deux mille cinq cent dix-neuf francs, vingt-deux centimes.

M. MÉLOT.

État de ce qui est dû pour travaux et fournitures faits à l'occasion des funérailles de S. M. le Roi Léopold I^{er}, à De Rudder fils, 127, rue de la Loi, Bruxelles.

1865.

Déc. 19. Façon, fourniture, placement et déplacement de 122 voiles et écharpes, pour garnir les candélabres de la place des Palais, de la place du Congrès et du parcours du cortège, 10 francs	fr. 1,220	»
---	-----------	---

Certifié véritable le présent état montant à la somme de mille deux cent vingt francs.

DE RUDDER fils.

Bruxelles, le 25 décembre 1865.

Compte de J.-P. Billen, entrepreneur, charpente et menuiserie, rue de Ruysbroeck, n° 28.

Funérailles du Roi.

1865.

Décemb. Construction de la charpente avec échafaudages mobiles devant la façade de l'ancienne église de Laeken, bois divers, boulons, cordages, placement, location et enlèvement des matériaux, transports, etc., etc. . . fr. 3,000 »

Je dis trois mille francs.

Bruxelles, le 11 janvier 1866.

Certifié véritable :

J.-P. BILLEN.

L. DE CORTE.

Compte de Bronckaers, louageur, à Gand.

1865.

Déc. 16. Deux voitures pour le service de MM. les professeurs de l'université de Gand, qui ont assisté aux funérailles du Roi fr. 150 »
 D'après convention.
 Frais de barrières et salaire des cochers. - 20 »
 Fr. 150 »

Certifié véritable la somme de cent cinquante francs.

BRONCKAERS.

Vu par le recteur de l'université de Gand.

J.-J. HAUS.

Vu par l'administrateur-inspecteur de l'université de Gand.

Gand, le 17 janvier 1866.

J. ROULEZ.

Compte de G. Vrebos, appariteur à l'université de Gand, pour frais de voyage et de séjour à Bruxelles, à l'occasion des funérailles du Roi, par ordre de M. le Ministre de l'Intérieur.

1865.		
Décemb.	Deux nuits, à fr. 4-00, fr.	8 »
15 et 16.	Voyage de Gand à Bruxelles et de Bruxelles à Gand, 26 1/2 lieues, à cinquante centimes.	15 25
		<hr/>
	Fr.	24 25

Certifié véritable :

G. VREBOS.

Vu par l'administrateur-inspecteur de l'université de Gand.

Gand, le 17 janvier 1866.

J. ROULEZ.

Compte de A. Goutier, appariteur à l'université de Gand, pour frais de voyage et de séjour à Bruxelles, à l'occasion des funérailles du Roi, par ordre de M. le Ministre de l'Intérieur.

1865.		
Décemb.	Deux nuits à 4 francs fr.	8 »
15 et 16.	Voyage de Gand à Bruxelles et de Bruxelles à Gand, 26 1/2 lieues à 50 centimes.	13 25
	Transport des faces académiques.	4 50
	Courses de services en vigilantes.	12 50
		<hr/>
	Total. fr.	38 25

Certifié véritable :

A. GOUTIER.

Vu par l'administrateur-inspecteur de l'université de Gand.

Gand le 17 janvier 1866.

J. ROULEZ.

*Compte de la compagnie anonyme pour la fabrication du zinc, du bronze
et des appareils d'éclairage, rue d'Assaut, 22, à Bruxelles.*

Éclairage au gaz, au palais, pour les funérailles de feu S. M. Léopold 1^{er}.

1865.

Décemb.	Location de trois lustres, au gaz	60	»
	— des tuyaux et accessoires pour le gaz	23	»
	Main-d'œuvre pour placement et déplacement des tuyaux et des lustres	73	»
	Retour de deux globes grecs des lustres, cassés	2	»
	Total. . . fr.	162	»

Compte de Vanswae : magasin de l'État, rue de la Tulipe, à Ixelles.

1865.

Décembre. Mise en place de tous les bois, etc., provenant de la démolition de
la chapelle provisoire de Laeken, du char funèbre, etc., etc. :

1866.

Janvier.	32 journées d'ouvrier à 3 francs (3 et 4 hommes) . fr.	96	»
	Surveillant, 4 jours à 3 1/2 francs	16	»
	Total. . . fr.	112	»

Certifié véritable le présent compte s'élevant à la somme de cent douze francs.
Bruxelles, le 24 janvier 1866.

Vu et certifié exact :

J.-F. VANSWAE.

J. PEETERS.

Compte de S. Hansen.

Je soussigné déclare avoir livré un drapeau tricolore, et location d'un drapeau noir, au Ministère de l'Intérieur, pour le palais Ducal.

Le drapeau tricolore a 4^m,72 de largeur sur 4^m,50 de longueur, avec façon et placement, pour la somme de quatre-vingt-cinq francs.

Le drapeau noir avec frange blanche tout à l'entour, et crêpe de 3 mètres d'étoffe, avec frange, ayant 5^m,76 de largeur sur 4^m,50 de longueur, avec façon et placement, pour la somme de trente-cinq francs.

Fait ensemble cent vingt francs.

Bruxelles, le 27 décembre 1863.

S. HANSEN.

